

**Concertation préalable  
Projet d'extension de l'usine d'enrichissement d'uranium  
Georges Besse 2**

**Réunion publique**

**Orange, le mardi 4 avril 2023**

**Nombre total de participants : 63 dont**

- **en présentiel : 45**
- **en distanciel : 18**

**Échanges avec la salle :**

- **Questions orales : 8**
- **Questions internautes : 1**

**Intervenants**

**Maître d'Ouvrage**

- **François LURIN, Orano - Directeur du site du Tricastin**
- **Frédéric BERNASCONI, Orano - Directeur du programme extension des capacités d'enrichissement**
- **Christophe MEI, Orano - Chef de projet extension des capacités d'enrichissement**

**Les garants CNDP**

- **Etienne Ballan**
- **Denis Cuvillier**

**Animatrice-Modératrice**

- **Auréli PICQUE, agence Parimage**

**Mme Aurélie PICQUE, animatrice** 00:09:50

Je vous propose qu'on commence. Bonsoir à tous.

Madame le Maire adjoint, si vous voulez bien nous dire quelques mots puisque que vous nous accueillez dans cette très belle salle.

**Mme Catherine GASPA, adjointe au Maire** 00:10:02

Je vous remercie. Tout d'abord, je vous souhaite la bienvenue à tous. Je souhaite présenter les excuses de Monsieur le Maire qui est pris par d'autres obligations, et de Monsieur Xavier Marcot qui appartient à la CLIGEET comme moi. Donc bienvenue. Nous vous remercions de faire cette concertation ici et surtout d'en faire la synthèse.

Nous vous souhaitons vraiment, nous sommes ravis, vraiment de vous voir ici, hein, c'est vraiment que du bonheur pour nous, Orangeois et pour les habitants du bassin de vie d'Orange, puisqu'on voit également Monsieur le Maire de Sérignan qui est ici-même devant.

Je vous souhaite une excellente soirée. Je n'irai pas plus loin. Nous avons du travail. Bonne soirée à tous.

**Mme Aurélie PICQUE, animatrice** 00:10:42

Merci. Alors je me présente, moi, je suis Aurélie Picque. C'est moi qui vais organiser, animer nos échanges ce soir. Notre réunion est prévue pour durer environ 2 heures. Elle est organisée en plusieurs temps. On a plusieurs interventions. Ce soir, c'est la réunion de synthèse de la concertation préalable relative au projet d'extension de Georges Besse 2.

Donc, après ce petit temps d'intervention, nous aurons une présentation par les garants de la CNDP de leur propre rôle dans cette concertation.

Il y a un retour en cette réunion de synthèse sur les modalités et sur la concertation en général.

On diffusera également la vidéo du projet puisque tout le monde n'a peut-être pas encore eu l'occasion de prendre connaissance du projet. Donc, ce sera l'occasion de cette petite vidéo qui dure environ 3 minutes et ensuite, le gros de notre réunion sera consacré à un, ce qu'on a appelé un état des arguments où un certain nombre d'acteurs, de personnalités qui ont participé aux précédentes réunions vont revenir nous présenter la manière dont ils ont perçu cette concertation, les arguments qui ont été échangés.

On a partagé ce temps en 2, avec la dimension qu'on a appelée macro qui est donc vraiment le projet dans sa dimension plus globale géopolitique, et ensuite la dimension ancrée territorialement de ce projet sur le site spécifique du Tricastin. Pour chacun il y aura donc des interventions avec un échange évidemment avec vous, pour recueillir toutes vos observations, vos questions sur le projet et j'y reviendrai après, mais la dimension macro sera introduite par un expert, un maître de conférences en géopolitique qui interviendra à distance, Teva Meyer, qui viendra en une dizaine de minutes poser un peu le cadre géopolitique de notre sujet et on aboutira à une conclusion au bout d'environ 2 heures. Notre programme est assez chargé donc je vous propose qu'on passe assez vite à la phase suivante.

Je souhaite également la bienvenue aux participants qui sont en ligne puisque notre réunion est retransmise en direct via Zoom avec je crois, une quinzaine de participants qui sont connectés sur Zoom. Je passe la parole aux garants. Donc j'ai oublié les intervenants qui sont présents ce soir pour vous répondre : Donc François Lurin, je ne sais pas si vous pouvez vous lever, voilà au fur et à mesure. François Lurin qui est directeur du site Orano Tricastin. Frédéric Bernasconi, qui est directeur du programme. Christophe Mei, chef du projet extension des capacités d'enrichissement. Et puis les 3

garants donc présents en salle, Etienne Ballan, Denis Cuvillier et puis Isabelle Barthe qui est garante également, qui est à distance via Zoom. Messieurs les garants, je vous propose de poursuivre.

### **M. Etienne BALLAN, garant** 00:13:19

Merci beaucoup Madame Picque. Donc, en quelques instants. On a raccourci un peu la présentation, un peu générale de la CNDP. La CNDP est une Autorité Administrative Indépendante, donc c'est la Commission nationale du débat public. Son rôle, c'est de faire en sorte que vous puissiez, que nous puissions chacun, exercer un droit. Ce droit, il est inscrit à l'article 7 de la Charte de l'environnement. Donc c'est une Charte qui est constitutionnelle. Je vous invite à le lire, même brièvement, mais les mots qui sont importants à retenir, c'est que : *Chaque personne a le droit d'accéder à toute l'information relative à des projets qui ont un impact sur l'environnement*, mais aussi, c'est la 2e partie de la phrase, à *participer à l'élaboration des décisions publiques qui ont une incidence sur l'environnement*.

Et donc nous sommes dans ce cadre, dans ce qu'on appelle une concertation préalable à la décision, c'est à dire pour le moment, l'État n'a pas encore autorisé le projet porté par Orano, d'extension de l'usine d'enrichissement Georges Besse 2 et donc et bien le Droit et la Constitution nous permet à tous d'avoir ce temps de participation du public avant que la décision ne soit prise. Très concrètement donc, cette concertation, elle est dans un cadre un peu particulier pour les grands projets. Il s'agit ici d'un grand projet au regard à la fois de sa taille, de son budget, de ses impacts. Et bien pour ces grands projets, c'est la Commission nationale qui décide elle-même des modalités d'organisation de cette concertation. Donc elle s'est déroulée selon ces modalités et elle est en train de se terminer. Elle n'est pas encore finie. Selon les modalités décidées par la CNDP, elle est mise en œuvre par Orano. Concrètement, c'est Orano qui organise, paye et pilote l'ensemble du dispositif. Mais voilà, sur les modalités qui ont été décidées par la CNDP et pour cela, la CNDP nomme 3 garants pour garantir que ça se passe conformément aux règles, qui sont donc Denis Cuvillier à ma gauche, Isabelle Barthe au-dessus en ligne et moi-même.

Un point peut être important alors on ne va pas forcément rappeler toutes les modalités pour une raison simple, c'est qu'on arrive à la fin de cette concertation et ce soir est le dernier temps d'échange ouvert à tous cette dernière réunion donc de synthèse, alors ce n'est pas une clôture. Ça, c'est un point important. Le débat n'est pas clos ce soir, il continue. D'ailleurs, je pense qu'encore beaucoup de choses ont émergé ces derniers jours, des nouveaux sujets, des acteurs qui veulent prendre la parole et donc c'est possible, et c'est même fortement conseillé et encouragé jusqu'au 9 avril au soir. C'est-à-dire si je ne me trompe pas, c'est dimanche soir à minuit. Et c'est à ce moment-là que la concertation sera close. Donc si vous voulez, vous pouvez réagir, interagir ce soir dans cette réunion de toutes façons que vous souhaiterez, mais vous avez encore quelques jours, peut-être aussi pour réfléchir pour continuer à vous documenter, à lire ou à échanger avant d'intervenir.

Et vous pourrez donc déposer tout avis, question, contribution sur le site internet jusqu'au 9 au soir. Qu'est ce qui va se passer après cette concertation ? Elle aura duré un peu plus de 2 mois, donc 2 mois et 9 jours parce qu'elle a commencé le 1<sup>er</sup> février. À l'issue de cette concertation, nous garants, nous devons rendre un bilan et un bilan fidèle, bien entendu, aux propos qui auront été tenus : des avis, des questions, des contributions, et nous en faisons une synthèse. Et à cette synthèse, le porteur de projet, à savoir Orano, aura ensuite 2 mois pour répondre point par point à l'ensemble de ces points de synthèse, que ce soit des avis, des questions, des contributions ou les recommandations des garants eux-mêmes. À l'issue de cette réponse du porteur de projet, c'est un peu long, mais voilà, c'est les jalons d'un dispositif de ce type, la Commission nationale se réunira à nouveau pour évaluer et dire si la réponse effectivement du porteur de projet satisfait bien à ses obligations de rendre compte et de répondre à tous.

Si le projet se poursuit, ensuite, donc c'est une petite étape n° 4, alors ? Eh bien, la participation publique ne s'arrête pas. Elle continue. Elle ne s'arrête pas. Elle continue jusqu'à une éventuelle enquête publique, qui serait ensuite mise en œuvre un peu plus tard avec un commissaire enquêteur.

Alors je vais donner la parole à Denis pour vous présenter un peu la synthèse de la façon dont finalement s'est déroulée cette concertation.

### **M. Denis CUVILLIER, garant 00:17:28**

Alors les modalités de la concertation ont été décidées par la CNDP après une préparation entre les garants et les équipes d'Orano. La date de la concertation vont du 1er février au 9 avril, Etienne vient de le dire. On a mis un délai relativement long. Pour donner assez de temps au public pour s'informer et participer. Et laisser ensuite du temps au porteur du projet puisse tenir compte des enseignements de la concertation. Différents cas de figure sont possibles : abandonner ; suspendre ; poursuivre avec ou sans modification son projet.

Les modalités, elles, ont été issues des rencontres que nous garants, nous avons menées en amont de la concertation avec un certain nombre de parties prenantes dont les élus, les associations, les sociaux professionnels.

Les modalités décidées par la CNDP, d'abord, ont été très diverses pour toucher le plus de public possible et là-dessus on a écouté, bien écouté les conseils qui nous ont été donnés notamment par les élus. Ce n'est pas un mystère aujourd'hui que de faire participer le public à une concertation sur un projet en amont, c'est compliqué. Une enquête publique c'est un peu plus facile, je dirais. Parce qu'on sait qu'une enquête publique se termine par un avis de la Commission d'enquête. Dans cette concertation la question qui nous a été posée d'une manière récurrente, c'est : A quoi sert toute ce dispositif ? Est-ce que vous avez, vous par exemple, ou la CNDP, l'autorité ou le pouvoir, pour décider de la suite du projet ? Non. Nous n'avons pas cette autorité. En revanche, on a l'autorité pour faire remonter les arguments qui ont été entendus dans le cadre de la concertation, comme Etienne l'a souligné tout à l'heure.

Une information de qualité a été diffusée : 82 000 boîtes aux lettres ont fait l'objet d'un flyer d'information sur la concertation sur 76 communes. Et 15 000 ont été déposés dans les commerces, les boulangers et les mairies sur 140 communes. Il ne faut pas que j'oublie en amont la conférence de presse, presse locale et nationale où il y a eu une assistance nombreuse et un peu surprenante parce qu'on y a vu des journalistes qui n'étaient pas que des journalistes locaux. Les journalistes locaux, c'est très bien, mais on a vu de la presse nationale voire, par exemple au niveau de l'agence Reuters, des gens qui ont aussi une couverture internationale. Et c'est là où on a pris conscience que la question de l'opportunité de ce projet, ça n'est pas que le site du Tricastin, ça va beaucoup plus loin que ça et on va y revenir tout à l'heure dans l'atelier consacré à l'opportunité et les enjeux géopolitiques autour de ce projet.

Nous avons fait 4 réunions publiques sur un territoire élargi. Commune d'implantation et villes moyennes, désolé, villes moyennes, nous pensions à Montélimar et Orange. Mais bon, voilà des villes quand même un peu plus grandes - et je vais encore me faire des ennemis- que Saint-Paul-Trois-Châteaux, Bollène ou Pierrelatte. Et toutes ces réunions publiques ont fait l'objet également d'une diffusion en ligne. Nous avons organisé 2 web conférences qui n'étaient qu'en ligne sur des thématiques qui sont, elles, issues aussi de l'étude de contexte qu'on a menée en amont. Les 2 web conférences et les 2 thématiques qui ont fait l'objet de questions, sont l'opportunité du projet - Pourquoi le fait-on ? À quoi sert-il ? – et le cycle de l'uranium. Un autre sujet abordé en réunion publique c'était le site du Tricastin parce que pour un certain nombre de personnes, c'est un peu nébuleux, on voit que c'est un très grand site nucléaire, mais on comprend aussi qu'il y a plusieurs intervenants. Il y a Orano, EDF notamment. Et comment tout ça s'articule ? Et quelles sont les évolutions possibles de ce site ? Donc on a fait une réunion publique sur ce sujet. Et bien sûr utilisation de la plateforme numérique, des réseaux sociaux.

Et puis les marchés, les marchés locaux et là, on a rencontré beaucoup de monde. Et là, on a vraiment eu du public, du public de proximité. Très intéressants, les échanges sur les marchés.

Orano a organisé 9 visites de sites ouvertes au public qui ont eu un vif succès. Il y a eu 2 réunions dédiées, une aux acteurs, aux actrices économiques pour laquelle il y a eu plus de 150 participants sur

un territoire élargi. Tout ce que le monde économique régional compte. Et puis une réunion spécifique pour les salariés du site, que ce soient les salariés en propre ou que ce soient les sous-traitants.

Il y a eu aussi 6 rencontres sur site, avec les étudiants, les étudiantes, formation de la filière et généraliste et 3 salons, notamment des salons tournant autour de l'emploi.

Et puis enfin, les interventions en conseil municipal, 3, et conseils communautaires, 8, qui ont, elles aussi, eu un vif succès. Donc vous voyez une information significative et un nombre de réunions sur un panel très large.

Les participations. Alors, c'est un bilan provisoire, parce que ce n'est pas tout à fait terminé. Notamment la réunion de ce soir ne figure pas aux réunions. Il y a eu 583 personnes présentes, presque 600. Aux marchés, dans les autres rencontres, près de 1000 personnes. Et via le site web, 4140 visiteurs uniques.

Les avis, les questions et les contributions recueillies au cours des réunions, des rencontres, on est à plus de 350 et via le site Internet 55. Et on rappelle que les questions font toutes l'objet de réponses. Ça nous y veillons particulièrement, nous les garantis. Quand une question est posée, Orano doit y répondre et nous validons la réponse avant qu'elle ne soit publiée sur le site.

Et je vais repasser la parole à l'animatrice pour la suite de la réunion.

**Mme Aurélie PICQUE, animatrice 00:23:53**

Merci. Donc voilà pour un retour sur ce qui s'est passé pour ceux qui n'auraient pas forcément assisté à toute la concertation. Je vous propose maintenant qu'on fasse une présentation via la vidéo du projet. François Lurin, qui peut introduire cette petite vidéo pour vous présenter le projet. Je vous donne un micro.

**M. François LURIN, Orano - Directeur du site du Tricastin 00:24:14**

Bonjour à tous. Tout simplement, je pense que la vidéo parle d'elle-même donc je ne pense pas que je vais relater ce qu'on y raconte dans cette vidéo. Remercier l'ensemble des acteurs tout simplement. Je ne vais pas évoquer le projet, le sens de ce projet, il sera explicite à travers les 2 minutes de présentation et remercier l'ensemble des personnes donc présentes à la fois ce soir et depuis le début de cette concertation, donc depuis un peu plus de 2 mois.

Je pense qu'Orano a mis beaucoup d'efforts pour faire connaître ce projet, un peu confidentiel parce que notre site finalement, on n'est pas si - même s'il est grand et grand en taille et grand par les activités qu'il réalise- pas si finalement bien connu que cela. Mais on a essayé de participer, faire participer le plus de personnes possibles, accueillir du public sur le site du Tricastin, ce qui n'est pas toujours chose facile puisque rentrer sur un site nucléaire ce n'est pas forcément le plus évident. En tout cas, on a cherché à le faire, à être le plus transparent possible sur ce projet, ces impacts, ces contributions, j'espère que l'ensemble, des présentations et des conférences qu'on a pu organiser, a répondu aux attentes du public. En tout cas, on est là pour ça et encore là pour ça ce soir, pour répondre à vos questions. Puis bon, je vais laisser la vidéo repartager avec vous pour certains qui ne sont pas au courant du détail de ce projet, un peu le sens qu'on y accorde, voilà.

**Mme Aurélie PICQUE, animatrice 00:25:37**

Merci de lancer le film.

**Vidéo de présentation Orano : Pour mieux comprendre le projet 00:25:38**

*Quel est le rapport entre le conflit Russo-Ukrainien et l'extension de l'usine d'enrichissement Georges-Besse 2 ? On va vous expliquer.*

*L'uranium sert de combustible aux réacteurs nucléaires. Le conflit actuel entre la Russie et l'Ukraine pourrait perturber et même interrompre la fourniture d'uranium enrichi russe aux centrales nucléaires occidentales, qu'il approvisionne aujourd'hui à hauteur de 30%. Dans ce contexte, certains producteurs d'électricité nucléaire souhaitent sécuriser leurs approvisionnements. La demande en uranium enrichi occidentale devrait donc augmenter en substitution aux approvisionnements russes.*

*D'ici 2028, la production devra s'adapter pour éviter que le combustible ne vienne à manquer. Dans le monde, quatre fournisseurs sont capables d'enrichir l'uranium utilisé pour produire de l'électricité. Deux sont européens, dont l'entreprise française Orano, n°3 mondial.*

*Que fait Orano en matière d'enrichissement ? En France, l'entreprise Orano enrichit l'uranium sur le site du Tricastin, dans son usine Georges-Besse 2 qui comporte deux unités de production. Aujourd'hui pour répondre aux besoins du marché et à ses contrats, Orano produit 7,5 millions d'UTS. L'UTS, c'est l'unité qui sert à quantifier l'uranium enrichi. Pour satisfaire la nouvelle demande, Orano propose d'augmenter sa production pour atteindre sa pleine capacité, 11 millions d'UTS.*

*En quoi consiste le projet ? L'usine Georges-Besse 2 compte actuellement 14 modules de production. Orano propose d'en rajouter 4. Ils seraient identiques à ceux existants et installés sur une zone déjà prévue à cet effet dès la construction de l'usine, dans les années 2000.*

*Que se passerait-il si on ne faisait rien ? Ne pas augmenter la capacité de production, cela reviendrait à laisser le monopole aux concurrents européens.*

*Quelles seraient les alternatives ? Implanter l'extension ailleurs en France ou aux États-Unis ? Il n'existe pas d'infrastructure aussi avancée. Il faudrait donc construire une usine complète, choisir une autre technologie que celle utilisée au Tricastin. La centrifugation reste, à ce jour, la méthode la plus éprouvée et la plus économe en énergie et en eau.*

*Voici les grandes lignes du projet d'Orano. Pour en savoir plus, participer à la concertation et donner votre avis lors des rencontres publiques et sur le site [www.projetextensiongb2.fr](http://www.projetextensiongb2.fr).*

**Mme Aurélie PICQUE, animatrice 00:28:17**

Voilà, en quelques minutes rappelées les principales caractéristiques du projet. On va entrer dans le cœur de notre réunion, donc le partage de l'état des arguments en commençant par donc la dimension macro avec les garants qui nous font un petit mot d'introduction sur cette dimension par rapport à ce qui a pu se dire jusqu'à maintenant, et puis ensuite aux prises de parole des acteurs.

**M. Etienne BALLAN, garant 00:28:38**

Merci, merci beaucoup. Est-ce qu'on éventuellement le temps, Madame Picque, de prendre s'il y a des questions sur la concertation et son déroulement ? Est-ce que, peut-être que c'est le moment quand même de...

**Mme Aurélie PICQUE, animatrice 00:28:46**

Tout à fait. Est-ce qu'il y a des questions de compréhension, d'interrogation sur la manière dont cette concertation est organisée et dure jusqu'à dimanche soir effectivement ? Monsieur. On va vous apporter un micro.

**Question #1 : M. Serge MAROLLEAU, porte-parole EELV Vaucluse 00:29:04**

Bonjour.

**Mme Aurélie PICQUE, animatrice 00:29:05**

Bonsoir.

**Question #1 : M. Serge MAROLLEAU, porte-parole EELV Vaucluse 00:29:06**

Bonsoir. Merci pour ce débat. Moi, je me pose une question et je vous pose la question. Ce projet concerne certes les communes adjacentes au site du Tricastin, les communes villes moyennes, comme vous l'avez dit, mais concerne aussi par rapport à l'augmentation de production du plutonium qui est envisagée, l'ensemble du territoire national français. Donc la question, elle est toute simple : Pourquoi cette concertation est-elle ciblée sur la vallée du Rhône et pourquoi n'a elle pas fait l'objet d'un débat national ?

**Mme Aurélie PICQUE, animatrice 00:29:45**

Merci. Allez-y.

**M. Etienne BALLAN, garant 00:29:47**

Merci beaucoup. Alors ces interactions avec différents niveaux où la question se pose là, vous avez posé la question du combustible. On pourrait parler des autres sites Orano par exemple en France ou de l'ensemble du parcours du combustible, et nous, ce que nous avons constaté en préparant cette concertation, c'est que c'était effectivement à un niveau national et même en fait international. Que les questions se posaient. C'est à dire que ce projet est industriel et c'est un projet commercial aussi, je pense qu'on va en parler après, et c'est un projet qui prend vraiment place dans une économie qui est mondiale, pour le dire très clairement. Ça veut dire, ça va être en fait le premier sujet, le premier temps de notre discussion de ce soir. On a souhaité vraiment le porter à cette échelle-là. Après votre question c'est comment matériellement, on a essayé quand même de permettre à un public plus large de participer. Alors c'est vrai qu'on n'a pas fait de réunion sur d'autres territoires qui auraient pu être concernés indirectement ou directement, type Malvési pour reprendre cet exemple, ça c'est vrai que ça ne s'est pas fait. En revanche, on a insisté sur d'abord que toutes les réunions locales soient diffusées en ligne, de sorte que toutes les personnes et la presse nationale, en ayant parlé, toutes les personnes du coup loin d'ici, pouvaient néanmoins suivre une partie de cette, enfin, toutes les réunions de concertation qui ont été organisées ici. Et puis ces 2 web conférences ; alors c'est vrai qu'on a choisi les 2 sujets les plus globaux pour les 2 webconférences. C'est à dire le parcours du combustible, si je ne me trompe pas, et surtout la question géopolitique qui a fait l'objet d'un débat du coup national. Alors vous avez raison, tout le débat n'est pas nécessairement national, mais certains éléments du débat ont bien été effectivement nationaux. Peut-être pas suffisamment, mais on avait bien cette échelle en tête et dans le dossier d'ailleurs du maître d'ouvrage, on a ces 3 échelles. C'est-à-dire l'échelle locale, sur l'ensemble des communes, pas seulement les communes d'implantation,

mais l'ensemble du bassin de vie, les dimensions interrégionales, c'est-à-dire en gros Occitanie, PACA et Auvergne Rhône-Alpes, et puis l'échelle nationale et internationale.

Donc on en fera état, mais effectivement et là, d'un point de vue participation, on n'a pas eu un monde fou au web conférences, il faut être-honnête. On a une quarantaine de personnes à chaque fois mais par contre, on a bien eu cet échelon-là. C'est-à-dire ça a permis vraiment à des gens des échelons nationaux de participer ; pas assez à notre goût pour être tout à fait clair.

**Mme Aurélie PICQUE, animatrice 00:32:11**

Merci Sophie a d'autres questions. Je vous propose qu'on poursuive puisque je le disais, notre programme est assez chargé, mais je ne voudrais pas frustrer d'éventuelles questions sur la concertation. Madame. Attendez, on va vous donner un micro, sinon, à distance, ils ne vous entendent pas. Le micro arrive.

**Question #2 : Mme Anne GUINOT, Orano 00:32:29**

Est-ce que les web conférences sont disponibles en *replay* éventuellement ?

**M. Etienne BALLAN, garant 00:32:33**

Oui, absolument. C'est le principe, de toute façon, de tous ces dispositifs et elles le sont. Nous, on a , enfin, nous, en tant que garants , on a une petite préférence pour la, enfin les 2 sont très bien, mais pour la 2e, sur la géopolitique qui nous a semblé vraiment très intéressante aussi bien en termes d'information transmises, y compris par Orano, qui a donné beaucoup d'informations, d'autres acteurs aussi. Et puis des échanges qui ont été, à notre avis, pertinents et qui ont vraiment fait progresser la discussion. Donc je vous invite à aller regarder les 2 et notamment la 2<sup>e</sup>. En même temps si vous regardez la 2e sans avoir vu la 1<sup>ère</sup>, il y a des choses qui peuvent vous échapper. Alors bon en fait, il faut regarder les 2.

**Mme Aurélie PICQUE, animatrice 00:33:11**

Une sorte de série à épisodes.

**M. Etienne BALLAN, garant 00:33:14**

C'est ça.

**Mme Aurélie PICQUE, animatrice 00:33:15**

Je vous propose de poursuivre sur l'état des arguments.

OK alors donc, la proposition qu'on vous fait là, c'est de revisiter en fait l'ensemble des discussions qui ont eu lieu, les échanges qui ont eu lieu et puis de les enrichir et de continuer la discussion et ce n'est pas grave si vous n'avez pas suivi les étapes précédentes, on va être là aussi pour vous, pour vous proposer un petit rappel. Donc nous en tant que garants, on va faire un petit rappel très court. Ensuite, on aura un expert en géopolitique parce qu'il nous a semblé intéressant de le faire intervenir pour venir éclairer la discussion avec des éléments un peu nouveaux, un peu complémentaires à ce qui avait déjà été dit. Et puis 2 acteurs, alors là qui sont en ligne justement, 2 acteurs nationaux qui vont intervenir. Donc vraiment, c'est la session un peu grands sujets nationaux, géopolitiques et j'ai envie de dire, choix stratégiques et politiques autour de ce projet.

De notre point de vue, alors je crois que c'est nous qui commençons normalement. Donc comment je fais pour revenir au diapo ? Oui, pardon désolé. C'est bien ce qui était prévu je crois, voilà, mais on va faire très vite. Ça ne paraît pas comme ça qu'on va faire vite, mais on va faire vite. Nous on s'est contenté là de vous proposer et de vous rappeler les questions qui ont été posées.

Il y a vraiment une question qui a traversé tout ce tout ce débat, c'est finalement : Est-ce ce que c'est un projet politique ou c'est un projet commercial ou est-ce que c'est les 2 en fait ? Avec plusieurs choses d'abord, toujours des logiques assez controversées autour de est-ce que le nucléaire est une énergie d'avenir ou pas. Je pense que si vous ouvrez n'importe quelle radio ou journal aujourd'hui, c'est une question que vous avez entendue. C'est toujours controversé. Il n'y a pas forcément d'accord, mais en tout cas c'est débattu. Et la toile de fond du projet, elle est là. ~~Alors elle n'est pas là et attention,~~ elle n'est pas là sur le nucléaire à l'échelle française. Ce qui est intéressant dans ce projet, c'est qu'il ne pose pas seulement le renouveau ou la relance du nucléaire français ou son abandon, mais il pose vraiment la question du nucléaire à l'échelle vraiment globale, puisque Orano finalement fournit de l'uranium à des électriciens à une grande échelle.

2e élément très fort qui a été fortement avancé, c'est cette guerre en Ukraine qui modifie fortement la situation de ce marché de l'uranium enrichi et en fait, il évoque pour les participants à la concertation, plein de choses, plein de sujets. Certains s'expriment plutôt en termes de risques, des risques liés à une dépendance, c'est à dire : Qu'est-ce qui se passe si les Russes arrêtent en gros de fournir ? Tout ça est basé sur le fait que les Russes ont une part importante du marché. C'est 41 ou 43, pardon, je vais dire une bêtise. 43 merci, 43% de part de marché. Donc cette situation qui est là, et bien elle est vue, elle est modifiée par cette guerre. La 2ème chose c'est qu'on peut le voir aussi comme des opportunités commerciales. Si les Russes s'arrêtent ou si on arrête de commander aux Russes parce que les 2 situations sont possibles, il faut se substituer à l'approvisionnement russe. Et ça, c'est évidemment important et ça offre des opportunités, en tout cas pour Orano.

Et puis bien sûr, la question qui a été posée et qu'on a, je pense, beaucoup évoquée, c'est : est-ce qu'il y a un lien ou non entre le nouveau programme nucléaire porté par EDF et ce projet ? Question qui a été forte. Alors, la situation du marché et de l'uranium enrichi, du parcours du combustible, a été regardée sous plein d'angles. Mais aussi, ça a été, c'était un petit peu au-dessus, autour de l'approvisionnement en uranium naturel, c'est-à-dire qu'il y a vraiment eu, dans cette concertation, beaucoup de questions portant pas seulement sur la phase d'enrichissement, qui est une phase bien particulière, mais aussi beaucoup sur l'amont et notamment depuis l'approvisionnement en uranium naturel.

Des questions forcément que tout le monde se pose, aussi Orano les pose aussi je pense, ils l'ont dit d'ailleurs assez clairement, parce que c'est très bien cette situation, elle change parce que la guerre en Ukraine est là. Demain, si la guerre s'arrête, qu'est-ce qui se passe ? Est-ce que les électriciens reviennent s'approvisionner en Russie ou ce qu'ils restent avec Orano ? Et donc du coup-là un des éléments forts dans cette présentation, cette discussion, et finalement, c'est vraiment cette dimension commerciale et Orano là s'est beaucoup exprimé en disant : Nous, c'est d'abord un projet commercial, on a besoin de le sécuriser d'un point de vue contractuel avec des clients avant de prendre une décision

pour le faire. Et donc du coup, on a beaucoup discuté de cette décision. Voilà comment et sur quels critères Orano prendra sa décision d'investir ou de ne pas investir.

2 autres points après je m'arrêterai là. Sur ces questions géopolitiques, hé bien ça implique une localisation. Ça a été aussi un sujet de la concertation. Dès maintenant pour un projet d'extension aujourd'hui de production d'enrichissement, d'uranium enrichi, est-ce que c'est en France ? Si c'est en France, est-ce que c'est au Tricastin ? Ou bien est-ce que c'est ailleurs ? Aux États-Unis ? Et Orano effectivement a parlé des projets qu'il avait pu avoir aux États-Unis. Est-ce que ça peut-être ailleurs ? Mais aussi des questionnements et des intérêts d'une partie des participants en disant, OK, ça entre guillemets, c'est pour aller, donc, vous l'avez vu dans le film de 7,5 à 11 millions d'UTS et c'est quoi le coup d'après ? C'est quoi le projet suivant, puisque si finalement le marché continue à progresser, et bien vous aurez besoin d'enrichir plus d'uranium encore, donc quelle est, quelles sont vos intentions au-delà de ce projet dont on parle ? Et puis enfin sur les questions de combustible, et bien comme je le disais, parler d'enrichissement, ça suppose aussi et ça amène à parler d'autre chose, donc de l'uranium de retraitement, celui qui est retraité à partir du combustible et qui ensuite redevient combustible utilisable dans seulement certains réacteurs français, à Cruas précisément.

Donc, comment ce projet se situe par rapport à ça ? Est-ce qu'effectivement c'est un projet qui va permettre de réemployer, de fabriquer de l'uranium à nouveau enrichi, de l'uranium de retraitement qu'on réenrichi ? Et puis une 2e question qui est posée aussi par certains acteurs en disant mais très bien, mais on enrichit l'uranium, que devient l'uranium appauvri ? Il est stocké. Est-ce un déchet, est-ce une matière ? Est-ce qu'on peut le valoriser ? Et cætera. Voilà, c'était simplement pour mettre, vous mettre un peu en tête les questions qui ont été un peu abordées, et ce n'est pas exhaustif du tout, hein, il y a beaucoup d'autres choses. On a sans doute sélectionné peut-être, mais en essayant de porter un peu les questions qui nous ont paru les plus saillantes. Et du coup, c'était aussi une façon de proposer à Teva Meyer de venir éclairer ces différentes questions.

**Mme Aurélie PICQUE, animatrice 00:39:21**

Voilà donc, Teva Meyer qui est en ligne, qui est donc maître de conférences en géopolitique et géographie, pardon à l'université de Haute-Alsace, et qui va donc intervenir pour une dizaine de minutes sur ce sujet.

**M. Teva MEYER, Maître de conférence Université de Haute-Alsace 00:39:31**

Merci beaucoup. Est-ce que tout le monde m'entend bien ?

**Mme Aurélie PICQUE, animatrice 00:39:34**

Oui, on vous entend très bien.

**M. Teva MEYER, Maître de conférence Université de Haute-Alsace 00:39:35**

Formidable. Alors merci énormément pour cette invitation. Je vais essayer effectivement en une dizaine de minutes de passer sur 5 questions principales qui me semblent les questions centrales des débats qu'on doit avoir quand on discute de la géopolitique et de l'enrichissement d'uranium. Je vous demanderai du coup de passer à chaque fois les slides si ça ne vous dérange pas. Vous pouvez peut-être aller sur la première slide directement.

Donc voilà ces 5 questions que je vous propose de passer en revue pendant ces 10 minutes. Alors pour la première question finalement, on peut se poser la question : C'est quoi l'état des rapports de force géopolitiques sur ce marché ? Donc depuis la fin de la guerre froide, le marché de l'enrichissement, il connaît des surcapacités. Approximativement une 20aine de % de surcapacité entre les moyennes de production et la consommation, qui a redirigé les flux vers des acteurs qui ont des coûts de production les plus faibles. Et bien évidemment, au premier titre, la Russie et au contraire, ça a détruit certains acteurs et ça a été le cas en Amérique du Nord. Et ça explique ce schéma qu'on vous a présenté déjà dans d'autres réunions auparavant, avec 4 grands producteurs que sont : Orano bien sûr, Rosatom, le russe, Urenco, cet acteur qui est anglais, néerlandais et allemand, et le Chinois CNS.

Alors, par contre, il faudrait faire attention, l'enrichissement n'est pas uniquement mû par des questions de coûts, mais a toujours été aussi développé par des enjeux d'autonomie stratégique et par la crainte de certains pays d'avoir des ruptures d'approvisionnement. Et en conséquence, ça fait qu'en plus de ces 4 acteurs principaux, il existe un ensemble de très petits producteurs qui ont développé des capacités de production d'abord pour assurer une sécurité d'approvisionnement de leur propre programme nucléaire. On peut parler du Japon ; on peut parler de l'Inde ; on peut parler du Pakistan, de l'Argentine, même si on a des échelles très faibles ou du Brésil. Donc c'est des capacités qui sont assez faibles, voire très faibles. Certains ne produisent d'ailleurs plus -L'Argentine ne produit plus aujourd'hui- et qui sont exclusivement tournés vers la consommation interne, associée avec des usines d'assemblage final de combustible. Quand on prend le cas du Brésil, le Brésil, il augmente aujourd'hui ses capacités et il espère aller vers une autonomie complète d'ici à 2037. Cet enjeu, ça fait qu'on pourrait voir à l'avenir d'autres pays rentrer sur le marché et on peut penser particulièrement à l'Arabie saoudite. On a vu quelques articles ressortir ces derniers jours. L'Arabie saoudite qui depuis 2016 a annoncé vouloir pouvoir utiliser ses ressources propres en uranium, les convertir et les enrichir pour être autonome.

Alors pour répondre à ces craintes de rupture d'approvisionnement, il faut aussi comprendre que ce marché de l'uranium enrichi, il est aussi cadré par des tentatives d'internationaliser le marché ; c'est à dire de mettre ce marché sous le contrôle d'un acteur international pour éviter tout risque de prolifération. Donc on a eu par exemple des années, à la fin des années 1940, début des années 1950, des propositions pour internationaliser complètement, mettre les usines d'enrichissement sous le contrôle de l'ONU ou d'un autre acteur international. On a eu d'autres propositions, par exemple le partage du contrôle des infrastructures entre plusieurs pays. Ça a été le cas de Urenco, bien sûr de Eurodif, le prédécesseur à Georges Besse et c'est aujourd'hui un peu le cas de l'usine de Rosatom à Angarsk en Sibérie.

Et puis, on a un dernier élément qui est important géopolitiquement qui est la création de banques d'uranium enrichi pour que les pays qui craignent d'avoir une rupture d'approvisionnement puissent se fournir. On a une banque au Kazakhstan dans laquelle on a à peu près 90 tonnes d'uranium enrichi, donc l'équivalent de 3 années réacteurs. Je vous laisse passer aux slides suivantes.

Donc la 2e question qu'on peut se poser c'est, comment est-ce que ces états nucléarisés consomment de l'uranium enrichi et donc ont réagi à l'invasion de l'Ukraine ? Premier point qui est quand même important à comprendre, c'est que l'invasion de l'Ukraine, enfin que ces débats-là, on les a depuis bien avant l'invasion de l'Ukraine. Aux États-Unis, on débat de mettre des quotas sur l'uranium russe depuis 1992. Et ces débats ne sont pas consensuels aux États-Unis. On a eu historiquement, une alliance entre des exploitants de centrales nucléaires dans un cadre d'un marché libéralisé aux États-Unis et Rosatom qui était en alliance pour essayer de limiter toute tentative de quotas, d'embargo ou d'augmentation d'embargo sur l'importation d'uranium. Et ces alliances, tentatives de limiter les quotas, étaient encore en place quelques mois avant le déclenchement de la guerre en Ukraine puisqu'en 2021 on avait encore des pressions qui étaient faites par des exploitants de centrales nucléaires américaines sur le gouvernement américain pour éviter d'avoir des quotas qui ont été mis en place.

Alors, l'état actuel des choses, c'est qu'on a une proposition néanmoins, actuellement d'embargo sur toutes les importations d'uranium enrichies aux États-Unis. C'est une proposition bipartisane entre les démocrates et les républicains qui a été déposée début mars 2023. En Europe, on a à peu près la même chronologie, même si en fait, les premiers contrats d'approvisionnement avec l'URSS sont assez

anciens. C'est 1971, c'est la France qui contractualise avec l'URRS en premier mais en Europe, on a une particularité, c'est que l'on a une agence d'approvisionnement à l'échelle européenne dont le rôle est d'importer et de signer les contrats d'importation de matière nucléaire pour l'ensemble des acteurs européens. Il y a un monopole sur les contrats d'approvisionnement et au début des années 1990, au milieu des années 1990, après la chute de l'URSS, on a ce qu'on appelle la déclaration de Corfou où cet acteur, l'Agence d'approvisionnement d'Euratom va donner une limite déclarative et dire qu'on n'importera pas plus de 20% de matière de Russie. En fait, la réalité, c'est que les pays européens, d'ailleurs, au premier titre duquel la France, ont toujours essayé de limiter la capacité d'influence de cet acteur-là, de faire en sorte que finalement, on ait une lecture très libérale des traités internationaux et donc on n'a pas vraiment eu de quotas qui ont été mis en place. Il n'y a pas eu d'embargo ; c'est des choses qui ont été faites au cas par cas. La conséquence, c'est qu'en fait on a des oppositions entre les pays membres, avec des pays membres qui sont plus ou moins proches de la Russie - c'est le cas par exemple de la Hongrie - qui ont toujours poussé pour avoir des embargos très faibles.

Il y a un dernier point qui est important sur les réactions face à l'Ukraine, c'est qu'on discute d'embargo sur l'uranium, mais il y a un autre enjeu qui va venir dans les mois qui viennent, c'est les risques sur le transport de l'uranium enrichi, puisque ça a toujours été un problème le transport de l'uranium enrichi parce que tous les armateurs de bateaux n'acceptent pas forcément de transporter ces matières, et un des principaux armateurs qui fait le trajet depuis Saint-Petersbourg jusqu'aux États-Unis, est un armateur canadien. Cet armateur, au Canada, on a aujourd'hui depuis l'invasion de l'Ukraine, une interdiction pour les armateurs canadiens de travailler avec des entreprises russes. L'armateur qui traite de l'uranium enrichi, il a une exemption pour le moment, il a toujours eu droit d'importer de l'uranium enrichi, mais cette exemption, elle, elle va échoir au 1<sup>er</sup> août 2023. Donc là, il y a une question et les États-Unis ne pourront peut-être pas, potentiellement plus, importer au travers de cet armateur-là.

Je vous laisse passer, s'il vous plaît, au 3<sup>e</sup> point. Je vais aller un peu plus vite sur le 3<sup>e</sup>, pardon, le 4<sup>e</sup> point, j'irai un peu plus vite. Et sur le 3<sup>e</sup> point, la question qu'on peut se poser puisque c'est un peu l'éléphant dans la pièce, hein, comme on dit, c'est Rosatom. Et se poser la question de savoir, est-ce que Rosatom, c'est un acteur économique comme un autre ou pas ? Finalement, on discute beaucoup du rôle au niveau du gaz de Gazprom comme un acteur politique ; est-ce que Rosatom est un acteur politique ? Voilà la réponse, elle est une : Il n'y a rien de neuf là-dedans. L'URSS déjà utilisait l'exportation des technologies nucléaires comme un moyen de solidifier ses liens avec les pays frères du bloc soviétique. Mais il faut voir que l'industrie nucléaire russe a été au bord de l'effondrement au milieu des années 2000 et qu'elle a été réorganisée entièrement sous la coupe de Vladimir Poutine, au sein d'une seule entreprise qui est Rosatom, dans laquelle on a 335 filiales à peu près. C'est une entreprise qui est organisée dans un combinat géographique, avec quelques régions du monde dans lesquelles... C'est une région, pardon de Russie, dans laquelle, cet acteur il est fondamental pour l'économie locale, ce qui fait que des fois, les décisions politiques qui sont prises pour Rosatom, elles relèvent plus de l'aménagement du territoire russe que vraiment des politiques industrielles. Par contre, c'est un acteur qui est sous le contrôle direct du Kremlin et pas des ministères intermédiaires, ce qui n'est pas le cas d'autres entreprises publiques russes.

Dans la réorganisation de Rosatom, il faut bien comprendre que cette réorganisation, en 2017, elle est -en 2007, pardon-, elle a été faite avec en ligne de mire la conquête des marchés internationaux. C'est l'entreprise qui a été vouée à la conquête des marchés internationaux. Et dans cette conquête, l'enrichissement était absolument central. D'abord parce que quand Rosatom était en manque de liquidité, l'exportation de services d'enrichissement, ça a permis d'avoir de l'argent qui rentrait dans l'entreprise. C'est un premier point. Et 2<sup>e</sup> point qui est important, c'est que Rosatom, qui vend beaucoup de réacteurs nucléaires, vend en même temps que ces réacteurs, des services combustibles. Donc il a besoin d'être capable d'assurer les services combustibles pour arriver à gagner des marchés de vente de réacteurs nucléaires. C'est vrai que c'est un acteur qui est fondamental.

Néanmoins, et c'est ce que les chercheurs ont assez bien montré, hein, c'est une carte qui était produite par des chercheurs qui ont travaillé là-dessus. Pour montrer, juste là, c'est que le pouvoir de Rosatom, il n'est pas coercitif, c'est-à-dire que Rosatom ne serait pas capable de couper complètement

l'approvisionnement d'un pays, par contre un pouvoir qui est symbolique, c'est-à-dire que ça participe à l'image de la Russie comme un pays qui est avancé technologiquement, qui est un acteur moderne, qui pèse sur la scène internationale. C'est plutôt un organe, on va dire vraiment très symbolique qu'autre chose.

Je vous laisse peut-être passer à l'autre slide et je vais peut-être là, je vais aller, je vais accélérer. Je vois qu'il ne me reste plus que 2 minutes. La 4e question qu'on peut se poser, qui est importante, parce qu'elle a été beaucoup soulevée, cette question de savoir ça veut dire quoi la dépendance énergétique ? La sécurité énergétique ou la souveraineté ?

Alors finalement, comme vous savez, dans le débat public français, on a une controverse. Il y a à peu près 2 lectures : D'un côté, on a des acteurs qui vont nous dire qu'il n'y a pas d'extraction d'uranium en France, et bien, on n'a pas d'indépendance. De l'autre, des acteurs qui vont dire que puisque la ressource d'uranium elle est déconcentrée dans le monde, qu'en France on maîtrise la technologie de transformation, qu'on a des capacités à stocker, alors on peut être indépendant.

Ce qui est important à comprendre c'est que la notion d'indépendance c'est un débat qui est très français. On ne le trouve pas dans beaucoup d'autres pays dans le monde ; maintenant en Suède, aux États-Unis mais par exemple en Allemagne, on ne débat pas de la question de l'indépendance et vous voyez par exemple sur les chiffres, sur le graphe que je vous mets juste devant, c'est la part des questions qui sont posées sur l'indépendance énergétique au Parlement européen. Comme vous voyez, c'est majoritairement des acteurs français qui les posent. C'est dû à l'histoire de la France, de la construction historique de l'énergie française. Les chercheurs vont plutôt utiliser la notion de sécurité énergétique que celle d'indépendance énergétique.

Et la sécurité énergétique, c'est quoi ? C'est l'apport, la disponibilité de l'énergie pour les consommateurs, abordable économiquement, accessible techniquement et acceptable socialement. C'est ça, la sécurité énergétique et ça permet d'avoir en fait 2 lectures différentes : La première, qui est une lecture en termes d'indépendance dans laquelle on va chercher une autonomie vis-à-vis des importateurs et l'autre en termes de sécurité où là on va plutôt chercher une diversification et pas une indépendance complète. C'est ce que fait EDF, avec une stratégie de diversification de ses approvisionnements.

Et dernier point, je vais prendre une dernière minute si ça ne vous dérange pas pour la dernière question parce qu'elle est importante, juste passer aux slides finales. Merci.

La dernière question en fait qu'on peut se poser, c'est, il est impossible de lire la question de l'enrichissement de l'uranium sans penser à l'amont et à l'aval de la production du combustible. Et il y a un enjeu en particulier sur l'aval, l'amont pardon, de la production du combustible, qui est le lien entre l'augmentation des capacités d'enrichissement et de l'autre côté, la consommation d'uranium. Peut-être de manière assez contre-intuitive, plus on va avoir de capacité d'enrichissement d'uranium, moins on va consommer d'uranium naturel puisque en fait, l'uranium naturel quand il va passer dans l'usine d'enrichissement, s'il va rester plus longtemps dans l'usine d'enrichissement, on va pouvoir plus le faire travailler, en sortir l'uranium 235 qui nous intéresse, ou au contraire, si on a moins de temps d'utilisation des usines d'enrichissement, on va avoir besoin de plus d'uranium en entrée pour avoir le même niveau d'uranium enrichi en sortie. Et donc ce qui est important à comprendre, c'est que si on a moins de capacités d'enrichissement à l'avenir, on risque d'avoir des tensions géopolitiques plus importantes sur l'extraction de l'uranium naturel. Ces 2 éléments, ils sont fortement liés et là, on peut avoir si on a une relance de l'énergie nucléaire et une augmentation de la consommation d'uranium enrichi, si on a ce point-là et en même temps si on n'a pas une augmentation des capacités, et bien on va avoir des tensions qui vont être accrues sur l'extraction de l'uranium naturel dans des pays qui sont déjà des pays dans lesquels on a des tensions géopolitiques entre des grands producteurs comme peut l'être la Russie, comme peut l'être la Chine ; je pense bien sûr au Kazakhstan, je pense à l'Ouzbékistan où je pense à la Namibie. Ça c'est un point qui voilà, est extrêmement important.

Voilà je suis désolé, j'ai pris 2,30 minutes de plus mais je serai heureux de répondre à vos questions et d'être plus précis s'il y a des éléments qui n'ont pas été assez clairs. Merci énormément pour votre attention.

**Mme Aurélie PICQUE, animatrice 00:52:45**

Merci. Merci beaucoup de cet éclairage. L'idée avant de prendre des questions, c'était de faire intervenir 2 acteurs qui sont déjà intervenus pendant la concertation à d'autres réunions et qui pourraient nous faire un retour sur leur ressenti de cette concertation au regard de leur positionnement donc à commencer par Yves Marignac pour Négawatt. Je ne sais pas si Monsieur Marignac, vous nous entendez à distance.

**M. Yves MARIIGNAC, association Négawatt 00:53:10**

Oui, oui, tout à fait. Bonjour.

**Mme Aurélie PICQUE, animatrice 00:53:12**

Très bien, donc je vous laisse chacun. Ce sera suivi par Valérie Faudon pour la SFEN. 3 minutes chacun et ensuite on passera à l'échange avec le public et puis peut-être aux questions éventuellement sur l'intervention de Monsieur Teva Meyer. Monsieur Marignac, je vous laisse la parole.

**M. Yves MARIIGNAC, association Négawatt 00:53:27**

Bien, merci. Merci de me donner la parole. Merci à Teva Meyer pour ce panorama qui pose bien un certain nombre d'enjeux. Moi je vais peut-être reprendre 4 ou 5 points de ce que j'ai retenu, notamment des 2 réunions auxquelles j'ai participé, malheureusement uniquement en vidéo pour la 2<sup>nd</sup>e.

Mais le premier, c'est quand même un problème de transparence. Alors sauf erreur de ma part et tant mieux si j'ai loupé une information de ce côté-là, le bilan français, le bilan des approvisionnements en uranium naturel et en uranium enrichi du parc nucléaire français, n'a pas été donné. On a ce bilan uniquement à l'échelle européenne et c'est quand même difficile de discuter de projections et de perspectives sur une base qui elle-même n'est pas clarifiée de ce point de vue.

Mon 2e point, c'est que le débat, ou en tout cas le maître d'ouvrage n'a de mon point de vue vraiment pas apporté de justification claire. On nous parle d'une relance du nucléaire ; on nous parle d'un besoin de diversification de leurs approvisionnements des électriciens occidentaux. Alors à l'horizon 2028, effectivement, il peut y avoir un besoin de diversifier, ou en tout cas de réduire, les approvisionnements venant de Russie mais à plus long terme, il faut quand même raisonner par rapport à cet investissement lourd, qui se compte en milliards d'euros sur une rentabilité à long terme. La perspective est quand même que le nombre de réacteurs dans le monde occidental va diminuer. Les projets en cours, les projets à l'horizon 2050 comme les 14 réacteurs au maximum en France, ne compenseront pas du tout les réacteurs actuellement en service. Augmenter le nombre de réacteurs en service d'ailleurs signifierait probablement donner plus de place à des constructions de réacteurs russes et donc poserait des problèmes. Et donc à la fois sur le plan des besoins et sur le plan de la rentabilité et du caractère compétitif vis-à-vis d'approvisionnement russes ou chinois à long terme, aucune démonstration n'a été fournie.

Un autre point qui me semble important, qui a été discuté dans la réunion sur le parcours du combustible, c'est l'accumulation d'uranium appauvri. Il est très clair aujourd'hui qu'aucun scénario ne permet d'ores et déjà d'utiliser tout l'uranium appauvri entreposé en France. Augmenter les capacités d'enrichissement, c'est augmenter les quantités d'uranium appauvri et en particulier si c'est pour des services à des clients étrangers, c'est renforcer le stockage en France d'uranium appauvri issu de

contrats étrangers, ce qui signifie que cet uranium devient un déchet comme il est plus que probable, s'oppose au principe fixé par la Loi sur le non-stockage en France de déchets étrangers.

Et puis dernier point sur l'aspect géopolitique, je voudrais souligner 2 choses. La première c'est qu'il y a quand même un sujet de dépendance qui a été pointé, là aussi sur la filière de l'uranium de retraitement. Et là on ne parle pas seulement d'une question de dépendance géopolitique mais d'un principe éthique de contrats et de filières dépendants de Rosatom et EDF a clarifié que son intention n'était pas du tout d'arrêter la filière d'uranium de retraitement en Russie.

Et puis, dernier élément, sur le plan géopolitique en général, Rosatom est aujourd'hui dominant, construit plus de 20 je crois, des 24 réacteurs actuellement en construction en exportation dans le monde et donc donner des perspectives à une relance de nucléaire comme le fait Orano à travers ce projet, c'est en fait ouvrir la porte à plus d'opportunités saisies par Rosatom au titre de cette géopolitique nucléaire que Teva Meyer a bien évoquée. Et donc c'est contre-productif par rapport à des objectifs qui sont aujourd'hui affichés.

Voilà, pardon, c'est assez rapide mais j'ai brossé, je crois, l'ensemble des points qui me semblaient saillants. Merci.

**Mme Aurélie PICQUE, animatrice 00:57:51**

Merci à vous pour votre intervention ce soir. Je passe la parole tout de suite à Valérie Faudon pour la SFEN.

**Mme Valérie FAUDON, Société Française d'Énergie Nucléaire - SFEN 00:57:55**

Merci beaucoup. Donc moi aussi j'étais très heureuse d'intervenir même si je suis aussi intervenue à distance dans les 2 webinaires nationaux dont vous avez parlé. Donc le premier point, je voulais dire, c'était ma fierté en fait que la, on a dit qu'il n'y avait que 4 grands enrichisseurs dans le monde et donc je pense qu'on peut vraiment être très fiers d'avoir un de ces grands enrichisseurs en France en particulier avec une usine très récente. Donc c'est vraiment sur une technologie et on va en parler, une technologie d'avenir. Je pense que c'est vraiment une très forte position qu'on a en France en particulier, c'est une usine qui exporte. Et on l'a vu, c'est un projet, Monsieur disait que c'était un projet local mais qui a un impact international et je pense qu'on peut vraiment être fiers de ça.

Donc le projet, il est positionné aujourd'hui comme une opportunité pour des clients d'Orano de pouvoir substituer des achats donc d'enrichissement qu'ils font actuellement en Russie pour un pays occidental. Donc ça c'est vraiment le court terme mais il y a une vision de long terme. On vit actuellement une vraie relance du nucléaire, donc ce n'est pas moi qui le dis, c'est l'Agence Internationale de l'Énergie qui a fait un rapport là-dessus au printemps 2022. Ils ont parlé d'un *nuclear come back*. Si on regarde à l'échelon de l'Europe, il y a 13 pays européens aujourd'hui qui ont annoncé une intention de reconstruire à nouveau des réacteurs nucléaires, sans compter le Royaume-Uni, donc ça fait 14 rien que sur notre continent.

Et donc on dans le scénario de neutralité carbone de l'AIE pour 2050, il y a un doublement de la production mondiale de l'électricité à base nucléaire. Tout ça parce qu'on a besoin de beaucoup, beaucoup d'électricité pour pouvoir sortir des fossiles. Donc cette relance, elle est liée à la fois à la guerre en Ukraine et on se rend compte qu'on ne peut pas dépendre des fossiles importés, des énergies fossiles importées, du gaz et du pétrole importés. On se rend compte aussi que pour atteindre les objectifs de décarbonation, on a besoin à côté des renouvelables, d'énergie pilotables et le nucléaire est vraiment une ressource importante, en particulier dans les pays développés, très émetteurs de gaz à effet de serre pour justement atteindre ces objectifs de décarbonation, voilà.

**Mme Aurélie PICQUE, animatrice** 01:00:17

Très bien. Merci pour ce retour également. Je vous propose maintenant qu'on passe la parole au public pour les questions que vous pourriez avoir, les observations, les compléments que vous souhaiteriez partager, sur l'ensemble des éléments qui ont déjà été partagés avec vous, qui sont déjà assez riches, surtout pour ceux qui n'ont pas participé aux réunions précédentes. Je pense que là vous avez quand même beaucoup de matière entre le retour sur la concertation, la vidéo du projet et puis les interventions qu'on vient d'entendre. Donc je vous laisse lever la main, y compris à distance si on a des questions. Les garants sont chargés de m'interpeller quand il y a une question à relayer éventuellement une observation sur Zoom. Je voudrais juste apporter une précision à Madame tout à l'heure, c'est que non seulement les web conférences sont disponibles en *replay*, mais également les réunions publiques puisque, comme elles sont retransmises sur Zoom, elles sont également enregistrées en vidéo et donc, vous pouvez aussi les regarder en *replay*. Donc j'ajoute des épisodes à la série. Voilà donc je ne sais pas s'il y a une question que vous souhaitez relayer sur Zoom ou s'il y a des prises de parole dans la salle. Monsieur.

**Question #3 : M. Serge MAROLLEAU, porte-parole EELV Vaucluse** 01:01:27

Rebonjour.

**Mme Aurélie PICQUE, animatrice** 01:01:28

Rebonjour.

**Question #3 : M. Serge MAROLLEAU, porte-parole EELV Vaucluse** 01:01:33

En fait, on assiste ici à un débat, ou une présentation plutôt, de personnes qui sont convaincues que l'énergie nucléaire est la seule capable de répondre aux enjeux du défi climatique. Et ce qui a fait qu'Emmanuel Macron a relancé les EPR alors que le premier n'est toujours pas en service. Alors qu'il y a eu 10 ans, près de 15 ans de retard. Je me trompe peut-être d'une année ou 2, vous me pardonnerez, et plus de 10 milliards d'euros de frais supplémentaires. On nous propose là, on assiste à un débat aujourd'hui sur la relance de production de l'uranium enrichi, qui préfigure évidemment la relance du nucléaire en France.

J'ai dit tout à l'heure que je pensais que le débat était insuffisamment nationalisé et qu'il serait préférable de faire une convention citoyenne sur la relance du nucléaire en France et pas uniquement à l'échelle de la vallée du Rhône, mais bref, passons. Moi j'ai des questions à poser aux représentants et aux directeurs du Tricastin étant donné que j'ai participé tout à l'heure à une conférence de presse avec les Amis de la Terre qui n'ont pas souhaité venir ce soir et je le regrette. Donc ils poseront peut-être les questions dans le cadre des plateformes que vous avez mises en place aujourd'hui et depuis 2 mois, mais il n'empêche qu'on se pose des questions.

La question ce n'est pas simplement la guerre commerciale entre la Russie et l'Europe ou les États-Unis par rapport au marché de l'uranium. La question, la question citoyenne, c'est celle aussi de la sécurité nucléaire. C'est cette raison qui a poussé nombre de françaises et de français à douter. C'est la raison, la surmultiplication des coûts. J'ai parlé de l'EPR et cætera, qui n'est toujours pas en service ; le défaut de vente des 2 EPR en Chine et cætera. Je vous passe les détails, les Amis de la Terre n'ont pas souhaité participer à ce débat public. Je ne parle pas en leur nom, mais je voudrais quand même relayer une question qu'ils posent. Puisqu'on parle de Georges Besse 2, il se trouve qu'à quelques kilomètres de là, à Solérieux, il y a, il y aurait, il y a depuis 30 ans 55 000 fûts de déchets toxiques qui

sont enfouis avec de la Fluorine, à quelques dizaines de mètres du sol. Ils représentent énormément de déchets qui ne sont pas traités dont on ne connaît pas l'impact sur l'environnement et sur la population.

Donc la question, la première question que je poserai, c'est celle de Solérieux, j'aimerais bien que les représentants responsables du Tricastin nous disent ce qu'il en est par rapport à ces déchets toxiques. La 2e question, c'est par rapport à l'eau ; par rapport au Rhône ; par rapport au fait que j'imagine que vous y avez pensé, mais : est-il possible de faire perdurer une industrie nucléaire dans la mesure où la température augmente, où le débit du Rhône diminue et où l'eau rejetée par les centrales nucléaires dans le Rhône augmente de 10° ? Ce sont des questions, là qui ne sont pas des questions commerciales, mais qui sont des questions de sécurité, il me semble importantes. Merci.

**Mme Aurélie PICQUE, animatrice** 01:05:46

Merci à vous. Il me semble qu'il y a toujours le sujet, je ne sais pas si les garants veulent réagir, sur le sujet du débat sur l'énergie nucléaire et sur la convention citoyenne que Monsieur appelle de ses vœux. Et puis effectivement les 2 questions que vous venez d'évoquer. Monsieur. Je vais prendre une autre question en même temps. Si vous voulez bien donner la parole à Monsieur.

**Question #4: M. Romain ROSSE, père de famille** 01:06:09

Merci. Bonjour à tous. Moi je voudrais juste un petit peu préciser ce que le précédent intervenant a posé comme question. C'est, donc certes, d'après vos documents, la centrifugation est la méthode la moins consommatrice d'énergie et d'eau, mais réellement, qu'est-ce que ça consomme ? Voilà parce que si vue la situation actuelle que l'on a, au niveau de l'eau, les restrictions que l'on a eues, aussi bien en eau et les menaces de restriction énergétique qu'on a eues cet hiver au niveau de l'électricité, est-ce qu'on est en capacité de consommer de l'énergie électrique pour produire du nucléaire que l'on va fournir à des pays étrangers, sachant que notre énergie électrique, justement, on l'achète à ces pays étrangers. Donc c'est un cercle vicieux. Donc en fait, on consomme de l'énergie pour fournir les centrales, mais on achète cette énergie, donc, quelle est réellement la consommation ? Quelle est l'augmentation de la consommation en eau et en énergie que l'on va avoir avec cette augmentation et est-ce vraiment nécessaire vis-à-vis d'autres types d'énergie qui pourraient être utilisées et consommer moins d'eau et moins d'énergie ? Voilà, merci.

**Mme Aurélie PICQUE, animatrice** 01:07:35

Merci de cette précision. Avant de donner la parole à Orano, pour répondre peut-être je ne sais pas s'il y a une question sur Zoom que vous souhaitez relayer.

**M. Denis CUVILLIER, garant.** 01:07:48 **Question #1 Zoom**

Ce n'est pas vraiment une question, c'est une remarque d'un participant qui dit : *Dans la première question posée lors de cette séance sur l'internalisation, l'internationalisation du projet du débat l'Interrogateur a cité l'augmentation de production du plutonium. Pour éviter toute confusion, il faudrait rappeler que l'usine GB2 et son extension projetée ne produisent ou de manipulent aucunement du plutonium, mais exclusivement de l'uranium.*

**Mme Aurélie PICQUE, animatrice** 01:08:16

Merci. Donc, peut-être vous souhaitez intervenir sur le débat ?

**M. Etienne BALLAN, garant** 01:08:20

Vous souhaitez qu'on réponde sur la convention citoyenne, c'est ça ? Oui, oui, bien sûr, ça faisait partie de la proposition de Monsieur. Voilà enfin nous là-dessus, on est très très clair. C'est à dire qu'il y a différents dispositifs de participation aujourd'hui en France qui sont prévus plus ou moins par la Loi. Donc celui dans lequel nous sommes ce soir est garantie par la CNDP. Il est prévu par la Loi. Il est obligatoire en préalable à toute décision sur un projet qui a un impact sur l'environnement. Aujourd'hui, les conventions citoyennes ne sont pas dans un cadre réglementaire en fait, mais elles sont possibles et pour être tout à fait clair, la CNDP en organise, en a déjà organisé en fait dans le cadre de débat public, par exemple : des assemblées citoyennes, des conventions citoyennes ou des ateliers citoyens ou des conférences de consensus, ça peut avoir plein de plein de noms, donc on est nous très favorables à ce type de dispositif.

Je crois que la question c'était plus globalement, c'est à dire une conférence citoyenne plus globale sur le nucléaire si j'ai bien compris et là, je vous renvoie effectivement à tous les débats qu'il y a eu. Donc nous CNDP, nous avons été saisis sur la relance du programme de l'EPR mais pas sur la question du nucléaire dans son entièreté et donc nous avons donc organisé un débat sur l'EPR2 puisque c'est la règle du jeu. On est saisi sur un objet et on doit organiser un débat sur cet objet. Ce débat s'est terminé le 27 janvier, non, 27 février, pardon. Voilà, donc très récemment et effectivement, il a frustré un certain nombre de participants qui n'ont pas retrouvé dans ce débat les conditions d'un débat d'orientation générale sur la question nucléaire, ça c'est tout à fait clair.

**Mme Aurélie PICQUE, animatrice** 01:09:51

Merci. Je passe la parole à Orano pour répondre sur les questions qui sont adressées au projet.

**M. François LURIN, Orano - Directeur du site du Tricastin** 01:09:57

Oui, pour répondre à vos questions, en fait, alors vous avez commencé votre propos en disant que finalement, ce débat était occupé par des personnes qui étaient convaincues que seule l'énergie nucléaire pouvait répondre aux enjeux climatiques. Ce n'est pas la conviction d'Orano. C'est un peu paradoxal, peut-être de dire ça, mais ça fait fort longtemps que Orano dit, je pense que ça fait à peu près 20 ans qu'on le dit et on n'a pas changé de discours, que le nucléaire est une des solutions qui peut répondre à ces enjeux climatiques. Ce n'est sûrement pas la seule et on ne prétend pas tout savoir, mais on est assez convaincus qu'effectivement, le nucléaire est une des réponses possibles à ce stade, à ce jour, à ces enjeux-là et que sa contribution en termes d'absence de CO2 est assez marquante par rapport à d'autres énergies. Donc oui, aujourd'hui nous pensons que le nucléaire doit apporter sa contribution et d'ailleurs on n'est pas les seuls à le penser. Voilà.

S'agissant alors, il y a une question entre guillemets un peu technique, sur l'entreposage de Solérieux. Donc Solérieux, alors je ne vais pas rentrer dans le débat technique, c'est un sujet sur lequel, vous - je dis vous au global -, un certain nombre de parties prenantes nous ont interpellés depuis plusieurs dizaines d'années, j'allais dire sur le site. Il s'agit de matières qui ont été produites par une usine qui n'a rien à voir avec notre usine d'enrichissement. Je le précise malgré tout pour le public et qui ont été évacués du site, traités par un partenaire extérieur et entreposés sur une commune qui est celle de Solérieux, et qui n'ont pas, pour tout dire, été tout à fait bien entreposés à l'époque. Suite à cette

période, Orano, de manière responsable, a décidé de reprendre à son compte la gestion de ces matières et ces déchets, de sécuriser leur entreposage, donc toute la zone, tout l'espace considéré a été sécurisé. Le site en question a été clôturé. Aujourd'hui il y a un certain nombre de piézomètres qui s'assurent au Nord, au Sud du site et aux alentours du site, que l'impact sur le site de ces matières-là sur l'environnement est nul. Et d'ailleurs chaque année, on produit un rapport qu'on partage avec l'ensemble du public et de nos parties prenantes. Le site est sous surveillance de la Dreal (direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement). Les impacts environnementaux de ces matières-là sont maîtrisés. Ils sont quasi nuls, évidemment, on va continuer à surveiller ce site, mais aujourd'hui je ne peux pas vous dire autre chose que voilà, ce site, il est maîtrisé, surveillé et qu'encore une fois il est relatif à des activités qui ont eu lieu il y a plusieurs dizaines d'années.

Aujourd'hui, demain, l'usine, aujourd'hui, notre usine d'enrichissement actuelle et notre future extension puisqu'il s'agit grosso modo de la même usine, ne produira pas du tout ce type de déchets. À vrai dire, l'enrichissement ne produit quasiment pas de déchets et donc on consomme, vous y venez, très peu d'eau. Aujourd'hui, on a changé de technologie d'enrichissement, donc on avait une technologie par diffusion gazeuse qui consommait plusieurs dizaines de milliers de m<sup>3</sup>, dizaines de millions de m<sup>3</sup> par an. Aujourd'hui, c'est 0 puisque c'est un cycle fermé, consommation d'eau. Donc une consommation d'eau totalement maîtrisée.

En matière d'énergie, alors effectivement, c'est une technologie qui consomme pas mal d'énergie. Un peu plus de 200 gigawattheures. Si vous comparez finalement avec le parc français la production, - alors l'usine d'enrichissement peut-être pour le public, ça alimente 90 millions, l'équivalent de 90 millions de foyers en électricité, donc c'est grosso modo la consommation d'électricité de la France, du Royaume-Uni et de l'Allemagne réunies. Il faut bien se rendre compte que ce qui sort de l'usine Orano Tricastin, c'est ça : Une usine qui fournit l'énergie nucléaire capable d'alimenter 90 millions de foyers. Et donc l'extension qu'on envisage, elle va permettre d'alimenter 30 millions de foyers supplémentaires en énergie bas carbone, vous en conviendrez.

Bon tout ça en consommant peu d'eau et un peu d'énergie, certes. 200 gigawatts heure. Un peu plus de 200 gigawatts heure. Aujourd'hui, le parc nucléaire français, alors je ne suis pas spécialiste côté EDF, il est un peu baissé en production mais il devait se situer aux meilleures années aux alentours de 400 térawattheures et en ce moment un peu moins de 300. Térawattheures, gigawattheures, vous avez un facteur 1000, donc ça consomme un peu. Mais grosso modo un facteur environ 1000 fois moins que ce que ça va produire à la fin. Et encore, on parle juste du parc français. Donc, comme vous voyez qu'on alimente 90 millions de foyers, vous voyez un peu l'ordre de grandeur et le rapport. Donc oui, on consomme un peu d'énergie, mais entre guillemets, on en sort à la sortie beaucoup plus que ce qu'on consomme au départ.

**M. Etienne BALLAN, garant** 01:15:03

Est-ce que je peux me permettre Monsieur Lurin, pardon. Juste un point sur Solérieux. Vous n'êtes pas forcé de répondre tout de suite, mais je pense que la question portait aussi vraiment sur la nature. Vous avez parlé de choses anciennes, vous n'avez pas précisé la nature précise.

**M. François LURIN, Orano - Directeur du site du Tricastin** 01:15:18

C'est effectivement des fluorines.

**M. Etienne BALLAN, garant** 01:15:19

Des fluorines, d'accord et c'est issu de quelle activité parce que vous avez dit d'une activité qui n'a rien à voir avec l'enrichissement, mais c'est quelle activité ?

**M. François LURIN, Orano - Directeur du site du Tricastin** 01:15:18

C'est issu de nos activités de conversion anciennes, de l'activité de conversion qui était réalisée sur le site et aujourd'hui, évidemment, ce type de matière n'est plus du tout évacué du site, entreposé en extérieur, dans les conditions qui ont été évoquées pour le compte de Solérieux. Enfin, j'ajoute un point pour le compte du public. Aujourd'hui, on progresse. Évidemment, tous les industriels progressent, là-dessus, mais on travaille avec eux beaucoup et beaucoup plus évidemment que par le passé sur le traitement de nos matières, sur le traitement de nos déchets et on travaille réellement beaucoup et on investit des millions d'euros pour traiter nos déchets, les recycler, transformer ces matières, les réintroduire le cas échéant dans nos installations puisqu'il y en a un certain nombre qui sont recyclables, donc c'est un gros investissement qui est fait aujourd'hui. Évidemment, comme tout industriel responsable qui a effectivement des fluorines anciennes qui ont été entreposées à Solérieux. Aujourd'hui, c'est du passé.

**M. Etienne BALLAN, garant** 01:16:22

Et la quantité simplement ? C'est pareil si vous n'avez pas la réponse tout de suite, ça peut se faire plus tard.

**M. François LURIN, Orano - Directeur du site du Tricastin** 01:16:25

Je n'ai plus en tête le nombre de fûts concernés et le nombre de tonnes. Mais, oui, oui, c'est un certain nombre de matière.

**Complément d'information rédigé par Orano après la réunion publique**

Dans le centre de stockage de Solérieux il y a 34 230 tonnes de fluorines (source inventaire national ANDRA). Il s'agit d'un résidu du procédé, de l'activité historique de conversion, sous une forme comparable à du ciment, conditionné en fûts de 200 litres. Le centre de stockage est un site qui a été agréé en 1977 et autorisé, par arrêté préfectoral, à recevoir et stocker des fluorines. Ce site est à l'arrêt depuis 2007, sous le contrôle de la DREAL.

**M. Etienne BALLAN, garant** 01:16:35

Vous confirmerez ça ?

**M. François LURIN, Orano - Directeur du site du Tricastin** 01:16:36

Mais oui, parce qu'on produit quand même beaucoup de matière, ça, c'est vrai. Mais ça occupe une parcelle de taille raisonnable. Et encore une fois, on a repris, mis en sécurité le site concerné, donc, on s'améliore.

**Mme Aurélie PICQUE, animatrice** 01:16:51

Alors attendez, Monsieur, parce qu'à distance, les gens ne vous entendent pas sans micro, donc on va vous donner un micro.

**M. Etienne BALLAN, garant** 01:16:55

Il faut parler dans le micro juste.

**Mme Aurélie PICQUE, animatrice** 01:16:58

Sinon les gens ne vous entendent pas.

**Question #5 : M. Serge MAROLLEAU, porte-parole EELV Vaucluse** 01:17:03

Vous avez parlé de la faible consommation d'eau, mais vous parlez de quoi ? De l'usine.

**M. François LURIN, Orano - Directeur du site du Tricastin** 01:17:08

Ah oui, on parle de l'usine, tout à fait.

**Question #5 : M. Serge MAROLLEAU, porte-parole EELV Vaucluse** 01:17:10

D'accord. Moi je alors, excusez-moi, je ne suis pas dans le sujet, je ne parlais pas de l'usine, je parlais de l'EPR 2. Voilà, non la...

**Mme Aurélie PICQUE, animatrice** 01:17:20

Est-ce qu'on pourrait peut-être préciser le qui fait quoi ?

**Question #5 : M. Serge MAROLLEAU, porte-parole EELV Vaucluse** 01:17:21

Non mais oui, d'accord. Non, mais ce que je veux dire.

**Mme Aurélie PICQUE, animatrice** 01:17:20

Non mais, ce n'est pas du tout pour vous couper, mais...

**Question #5 : M. Serge MAROLLEAU, porte-parole EELV Vaucluse 01:17:25**

Parce que moi, ma question, elle est, j'entends que vous me dites, pas de problème, nous, on enrichit de l'uranium avec très très peu d'eau. Je l'entends très bien, maintenant cet uranium, il va servir à développer l'EPR2 qui lui, est très gourmand en eau, d'où ma question sur le Rhône, sur les 30% de diminution du débit du Rhône et les 10% d'augmentation de la température.

**Mme Aurélie PICQUE, animatrice 01:17:48**

J'ai bien compris votre question et je pense que ...

**Question #5 : M. Serge MAROLLEAU, porte-parole EELV Vaucluse 01:17:51**

Ce n'est pas à vous qu'il faut poser la question.

**Mme Aurélie PICQUE, animatrice 01:17:54**

Il y a quelqu'un en ligne qui est susceptible d'y répondre, mais en tout cas voilà, peut-être pas Orano directement, mais la personne de la SFEN qui a une vision un peu plus large et qui peut apporter des compléments sur notamment la centrale nucléaire, qui n'est pas dans la compétence de Orano.

**M. Denis CUVILLIER, garant. 01:18:08**

J'en profite, il y a Monsieur Marignac, qui souhaite aussi intervenir.

**Mme Aurélie PICQUE, animatrice 01:18:10**

Très bien, alors je propose que Madame Faudon peut-être apporte d'abord le complément sur la question qui a été posée sur la consommation d'eau, les prélèvements dans le Rhône et ensuite que Monsieur Marignac puisse s'exprimer également. Madame Faudon.

**Mme Valérie FAUDON, Société Française d'Énergie Nucléaire - SFEN 01:18:22**

Oui, oui, je voulais rappeler qu'il y a eu bien eu un débat sur la relance du nucléaire, puisqu'il y a eu un débat sur à la fois, une grande concertation sur l'énergie qui s'est terminée au mois de janvier je pense, et un débat sur la construction des, le programme de construction des 6 EPR qui s'est terminé fin février et on attend le rapport. Donc, ces concertations ont bien eu lieu.

Alors, sur la consommation du Rhône, je vous invite à consulter un rapport qui est sorti début mars, de l'Agence Eau Méditerranée et qui fait une analyse complète du Rhône, tout le bassin du Rhône et de toutes les consommations. Donc pour vous donner un ordre de grandeur donc le Rhône c'est le fleuve le plus puissant de France, les 4 centrales nucléaires aujourd'hui consomment 2 m<sup>3</sup>/ seconde et le débit du fleuve est de 1700 m<sup>3</sup>/seconde. Donc sur la partie consommation d'eau, le Rhône est vraiment un fleuve qui a tout ce qu'il faut, je dirais.

Sur le programme EPR 2 pour le mettre en perspective, alors le premier point, c'est que pour moi le programme actuel d'extension de GB2 n'a rien à voir avec le programme de construction puisque en

fait le programme de construction neuve a été amené à remplacer les centrales du parc actuel et que ce programme est avant tout pour servir des clients étrangers à partir de la fin des années 2020. Donc les 2 programmes ne sont pas liés. En ce qui concerne les 6 EPR, il y en a 4 qui sont en bord de mer. Sur la dernière paire, en effet, elle doit être sur le Rhône. Elle est prévue actuellement sur le Rhône, même si le site n'a pas encore été choisi. Et à ma connaissance, les études sur la consommation d'eau de cette paire d'EPR n'ont pas encore été faites, donc on ne sait pas encore quel dispositif choisira EDF pour et on ne sait pas encore évaluer complètement la consommation d'eau des EPR là voilà qui seront sur le Rhône, avec quels dispositifs ils seront mis. Mais en tout cas le Rhône, comme je vous l'ai dit, c'est 1700m3/seconde, donc c'est un fleuve qui a beaucoup d'eau. Voilà. Je ne sais pas si j'ai répondu à ça.

Un dernier point. Je voulais vous dire parce que vous avez aussi parlé de la chaleur. C'est que en effet, EDF a des études qui sont parues dans des revues à comité de lecture sur l'étude du Rhône et de toutes les rivières sur lesquelles ils sont en France. Ils ont une base de données qui a plus de 30 ans et la conclusion de leurs études, c'est que en effet, il y a le réchauffement climatique dans les fleuves et les rivières françaises, ça c'est indéniable. Par contre, il n'y a pas vraiment d'impact notable entre ce qui se passe à l'amont du fleuve et ce qui se passe à l'amont des centrales, et ce qu'il y a en aval des centrales. L'été dernier, vous savez qu'il y a eu des dérogations qui ont été données, en particulier sur la centrale du Bugey, et donc l'Autorité de Sécurité Nucléaire a demandé dans l'autorisation, une surveillance renforcée de la faune et de la flore pour vérifier s'il y avait un impact sur la faune et la flore lié à ces dérogations. Et les études ont été publiées et données à l'ASN fin octobre. Il y a une 2e partie qui est en train d'être publiée et ces études montrent qu'il n'y a pas eu d'impact significatif sur la faune et la flore lié à ces dérogations. Voilà. C'est les données dont on dispose actuellement, voilà. Merci.

**Complément d'information par Orano après la réunion publique**

Etude de l'agence de l'eau sur le débit du Rhône

[https://www.eaurmc.fr/jcms/pro\\_118249/fr/etude-debits-du-rhone-mission-1-rapport-complet](https://www.eaurmc.fr/jcms/pro_118249/fr/etude-debits-du-rhone-mission-1-rapport-complet)

**Mme Aurélie PICQUE, animatrice** 01:21:55

Merci de ces précisions. Monsieur Marignac, vous souhaitez prendre la parole ?

**M. Yves MARIIGNAC, association Négawatt** 01:21:58

Oui, merci. Pour réagir sur la question du nucléaire énergie d'avenir ou pas ? Alors d'abord, je voudrais en contrepoint de ce que vient de dire Valérie Faudon, dire que non, le débat sur la relance du nucléaire en France n'a pas été à la hauteur de l'enjeu jusqu'ici. Il y a eu effectivement une concertation sur l'avenir du mix énergétique mais dans laquelle la question du nucléaire a été très peu abordée puisqu'il y avait un débat sur les nouveaux EPR et le débat sur les nouveaux EPR a été restreint à cette question des nouveaux EPR, indépendamment des enjeux plus larges, notamment autour du parcours du combustible par exemple et tout ça, s'est soldé par des décisions actées de façon très confidentielle, dans un Conseil de politique nucléaire, le 3 février, dont on ne dispose que d'un compte rendu et qui a acté un certain nombre de décisions avant même que les concertations ne soient terminées. Donc en violation d'une certaine manière, du principe constitutionnel de droit du public à participer à ces décisions.

Donc non, le nucléaire reste un sujet insuffisamment démocratique en France et un certain nombre d'éléments que j'ai apportés tout à l'heure sur des manques à mon sens en termes d'information et de justification du dossier du maître d'ouvrage le confirme.

Sur la question climat, oui, le nucléaire présente évidemment une fragilité vis-à-vis du risque climatique, notamment pour les sites en rivière. Ce n'est pas rédhibitoire mais c'est un sujet à prendre en compte. Mais ce que je voulais souligner, c'est que, en fait la question n'est pas de savoir si on croit que le nucléaire est une énergie d'avenir pour lutter contre le changement climatique ou pas. D'une manière générale, les scénarios aujourd'hui montrent que c'est une option. Il n'y a pas de nécessité au niveau mondial, européen ou même français de développer le nucléaire pour atteindre les objectifs climatiques, donc c'est une option ; c'est un choix et la question dans ce débat pour Orano, la question de l'opportunité, ce n'est pas celle d'un désir que le nucléaire fasse partie des options ou pas, c'est celle d'une analyse réaliste de l'opportunité de renforcer les capacités. Et ce que j'apporte de façon aussi objectivable que possible dans cette discussion, c'est le fait que les projets de nouveaux nucléaires en cours en Europe, aux États-Unis, dans le monde, ne sont pas aujourd'hui de nature à renouveler la capacité existante. C'est particulièrement vrai en Europe ; que si une augmentation du nouveau nucléaire devait survenir, elle surviendrait probablement plutôt dans des zones en Asie ou dans des zones d'influence de la Russie, donc elle ne s'appuierait pas sur le nucléaire occidental et que dès lors, les perspectives de besoins d'unité de séparation, donc de capacité d'enrichissement en France sont clairement beaucoup plus orientées à la baisse qu'à la hausse. Et donc le fait que le maître d'ouvrage n'apporte pas davantage en justification de son projet que l'impact de la situation ukrainienne et les désirs de diversification d'ici 2028, et pour une projection à long terme simplement, l'idée que le contexte de lutte contre le changement climatique est favorable à une relance du nucléaire, tout ça de mon point de vue, ne suffit pas du tout à étayer un dossier de justification de l'opportunité et de justification de la compétitivité de ce projet sur la scène internationale à moyen long terme.

**Mme Aurélie PICQUE, animatrice** 01:26:03

Merci de ces précisions. L'ASN demande la parole à distance également.

**Mme Nour KHATER, ASN** 01:26:11

Oui, bonjour. Vous nous entendez ?

**Mme Aurélie PICQUE, animatrice** 01:26:14

Oui, on vous entend bien.

**Mme Nour KHATER, ASN** 01:26:15

Oui, c'était pour apporter quelques précisions sur l'encadrement des rejets des Installations Nucléaires de Base et en particulier pour la centrale nucléaire de Tricastin. Donc c'était pour rappeler que toute Installation Nucléaire de Base, ses rejets, que ce soit gazeux ou liquides, font l'objet d'un encadrement réglementaire en termes de limites et de modalités par des décisions de l'ASN et que pour la centrale du Tricastin, il y a un chiffre qui a été donné qui ne correspond pas aux limites que l'ASN a imposé à la centrale du Tricastin.

Donc en conditions normales, les limites qui s'imposent en termes de rejets thermiques est de maximum 28° en termes d'eau rejetée et avec une élévation de la température entre l'eau prélevée et l'eau rejetée de 4° maximum. Et c'est dans ce cadre-là que l'ASN prescrit aussi un certain nombre de mesures de surveillance pour à la fois vérifier que ces limites sont respectées et l'impact de cette élévation de la température de l'eau rejetée sur l'environnement.

Par ailleurs aussi, pour préciser le point qui a été détaillé par la SFEN sur les modalités de refroidissement des réacteurs, en fonction du type de refroidissement si c'est un refroidissement en circuit ouvert, c'est-à-dire sans l'utilisation de tours aéroréfrigérantes ou en circuit fermé, l'impact thermique et sur le volume de consommation d'eau est très différent. En circuit fermé, il y a un volume d'eau important qui est prélevé, une 40aine de m<sup>3</sup>/seconde par réacteur, mais toute l'eau qui est prélevée, pardon. En circuit ouvert, toute l'eau qui est prélevée est restituée au milieu et en circuit fermé avec l'utilisation de tours aéroréfrigérantes, une partie de l'eau qui est prélevée a un volume moins important qu'en circuit ouvert, mais une partie de l'eau est évaporée et donc il y a une certaine consommation d'eau de la centrale.

C'est pour préciser par rapport aux questions qui avaient été posées sur les rejets thermiques et les volumes de consommation d'eau, des centrales nucléaires, en particulier de celle du Tricastin.

**Mme Aurélie PICQUE, animatrice 01:28:36**

Merci de ces précisions. Je précise que l'ASN, c'est l'Autorité de Sûreté Nucléaire qui sera amenée à intervenir tout à l'heure, qui expliquera peut-être son rôle dans l'industrie nucléaire.

Madame Barthe, garante de la concertation, a levé la main. Ensuite, je vous propose qu'on avance un petit peu, parce que est déjà 19h30 et qu'on a encore toute une séquence à passer sur l'ancrage territorial du projet qui mérite qu'on y passe également du temps. Madame Barthe.

**Mme Isabelle BARTHE, garante 01:29:00**

Oui merci. Juste 2 petites précisions pour revenir d'abord sur le séquençage des débats. Effectivement, la CNDP avait recommandé qu'il y ait un débat général sur la place du nucléaire dans le mix électrique français. Le gouvernement ne l'a pas souhaité ; il a mené sa propre concertation, qui était quand même accompagnée par des garants de la CNDP, mais en effet le débat d'opportunité à proprement parler du nucléaire a été traité de manière un peu à la marge de cette concertation et le débat EPR 2 qui s'est terminé le 27 février a traité bien évidemment en partie de la question de l'opportunité, mais comme l'a dit Yves Marignac, il y a un certain nombre de décisions qui sont venues impacter ce débat, et notamment un vote de l'Assemblée nationale qui d'abord, par un amendement porté par le Sénat, a préempté la question de l'opportunité puisque ce vote est intervenu avant la remise des conclusions par la Commission qui a organisé le débat, puisque notre rapport est en cours de rédaction. Mais bon voilà donc c'est pour préciser ces points.

Par ailleurs, ce que je voulais dire quand même, c'est que la question en lien avec les interrogations de la personne qui s'est interrogée sur la hausse de la température dans les cours d'eau et l'impact potentiel sur les EPR, c'est une question qui a été beaucoup évoquée dans le cadre du débat, et notamment par le panel citoyen. Et donc ça, ça fera partie des questions et des recommandations probablement que la, que notre Commission va émettre dans le cadre de notre rapport. En tout cas, c'est un point d'attention important sur l'aspect prospectif de ces installations potentielles.

**Mme Aurélie PICQUE, animatrice 01:31:11**

Merci de ces précisions. Donc je vous propose qu'on poursuive. Monsieur Teva Meyer, je ne sais pas si vous avez un petit un petit mot bref de conclusion sur ces échanges par rapport à votre intervention initiale.

**M. Teva MEYER, Maître de conférence Université de Haute-Alsace 01:31:28**

Alors non, on a largement passé sur les éléments qu'il fallait voir pour discuter des points géopolitiques sur l'enrichissement d'uranium. Je pense qu'effectivement ce qui est important est peut-être, lié à ce qui est à rappeler, c'est que dans nos débats, il est important de préciser ce qu'on entend par les termes dépendance, les termes sécurité. Car si on ne comprend pas les controverses sur ces concepts particuliers, on n'arrive pas réellement à débattre correctement ensemble parce qu'on ne parle pas de la même chose et que nous n'avons pas les mêmes concepts. Ça, ça me semble être un point qui est vraiment fondamental pour éclairer au mieux nos débats sur ces enjeux géopolitiques propres à l'enrichissement.

**Mme Aurélie PICQUE, animatrice 01:32:12**

Merci. Monsieur Lefebvre, vous avez une intervention juste après, est-ce que ça nécessite que vous interveniez dès maintenant ou est-ce qu'on peut voir juste après ? Très bien. Alors on va vous donner un micro.

**Question #6 : M. Christophe LEFEBVRE 01:32:24**

Merci. Voilà très rapidement parce que tout ça, ça ne fait que commencer, c'est un débat qui, sans doute sera national. Moi je souhaite qu'il soit un jour européen. Je pose la question aussi de la convergence, parce que là on n'y est pas du tout, entre la politique énergétique française et la politique énergétique allemande. Et pour moi c'est un sujet géopolitique majeur, très actuel. Il suffit de lire Le Monde et d'autres journaux. Je voulais juste dire qu'en matière de géopolitique, peut-être que peu d'entre nous savent que la guerre en Ukraine a démarré le jour où le réseau électrique ukrainien, donc post-soviétique, devait être raccordé au réseau européen. C'est le jour même que ça s'est produit. Il se trouve que les Ukrainiens avaient des projets de centrales nucléaires de technologie Westinghouse, américaine, comme en France. Et voilà, il y a une émission là-dessus qui est excellente sur Arte. Donc si certains veulent noter et travailler un petit peu plus le sujet, je vais la citer : C'est, ça s'appelle *L'énergie nucléaire civile et militaire au cœur du conflit russo-ukrainien*. Ça dure 8,16 minutes. Et puis, je vais m'en tenir là.

**Mme Aurélie PICQUE, animatrice 01:33:47**

Très bien merci. Vous avez une autre ... vous pourrez poursuivre, peut-être dans la 2e partie de notre réunion. Donc on va poursuivre sur la dimension territoriale de ce projet avec comme pour la dimension macro, une introduction par les garants avant d'avoir un retour des différents acteurs.

**M. Etienne BALLAN, garant 01:34:07**

Merci, merci beaucoup. Donc on va faire aussi assez bref, même si je comprends qu'on va peut-être finir un peu plus tard que prévu. On a commencé plus tard que prévu mais et on va quand même essayer d'être très court.

Sur ce point, sur le point de la question donc des enjeux et de l'insertion à une échelle donc qui est là, qui n'est plus là, l'échelle géopolitique internationale, mais qui est plutôt alors locale, ce ne serait pas vrai, ce serait plutôt territoriale. C'est à dire vraiment plus quand même à l'échelle des différents bassins de vie. D'abord, un territoire qui s'est exprimé. Alors un territoire, ça ne s'exprime pas, ce n'est

pas une personne. Donc voilà, c'est plein plein de gens, mais parmi les gens qui se sont exprimés, il y a quand même pas mal de personnes qui portent une vision d'un avenir industriel et nucléaire, voire certains, qui clairement positionnent, en tout cas envisagent le développement d'autres projets au-delà de l'extension de l'usine Georges Besse 2 et notamment, l'accueil des EPR 2.

Ensuite des attentes assez fortes en matière d'emploi, en matière notamment de localisation des emplois. Alors le nombre d'emplois c'est de la quantité. Mais beaucoup de questions autour de la qualité entre guillemets et notamment du recours aux entreprises locales et au personnel local puisque des expériences antérieures ont été un peu, en tout cas jugées par certains, décevantes parce qu'elles ont été chercher des travailleurs étrangers détachés en nombre important. Donc là, il y a ce passé-là qui pèse aussi dans les discussions.

Néanmoins sur cette question, voilà, une chance : D'autres acteurs et parfois d'ailleurs, en fait les mêmes, peuvent dire les 2, ce n'est pas nécessairement l'un ou l'autre, certains parlent aussi de risque. Alors le risque c'est très global hein, mais là il y a des questions très fortes sur la sécurité, la sûreté. Et les 2 choses qui sont citées régulièrement, c'est Fukushima, parce que pour l'exceptionnalité de l'événement, le suraccident, enfin bref quelque chose qui concerne un emballement, un enchaînement de choses et là très clairement le site de d'Orano en fait le site du Tricastin, où il y a Orano et EDF, prête de toute évidence, aux questionnements parce qu'il y a plusieurs installations industrielles, plusieurs choses qui se passent en même temps sur un même endroit. Et puis le séisme du Teil qui, pour le coup, fonctionne aussi vraiment comme un, alors un événement en tout cas, qui a marqué les esprits et qui pose des questions pour beaucoup de personnes. C'est un sujet qui est travaillé à la CLIGETT, qui est évidemment travaillé, mais qui pose beaucoup, beaucoup de questions.

Et la dernière chose qui était intéressante, c'est de regarder que cette concertation, elle révèle aussi, que le risque alors, quand je dis, un risque peut en cacher un autre, c'est plutôt pour se dire, on est sur une question nucléaire, mais où finalement le risque, on va dire tangible, est plutôt un risque chimique. Et donc forcément dans la concertation, il a fallu aussi à un moment donné, parler de sûreté nucléaire, mais parler aussi en fait donc de radioactivité, de radioprotection, mais en fait aussi parler très clairement plus de l'activité chimique puisque les usines d'Orano, notamment d'enrichissement, est une usine avant tout chimique. Est-ce qu'on peut passer à la suite ? Voilà, merci.

Le dernier point, pour nous, c'est, ça nous a semblé intéressant de le relever, c'est que finalement, dans les différentes discussions, on se rend compte, je l'ai déjà un petit peu dit, mais c'est très fort que, il y a une usine, certes, mais qu'autour, il y a plein d'autres choses, d'autres choses qui sont liées, notamment l'usine de conversion qui est juste à côté, puisque c'est l'étape juste avant l'enrichissement. Donc là, il y a un lien direct, concret dans le parcours, dans le cycle du combustible, le parcours du combustible. Mais il y a aussi, géographiquement, plein d'autres choses qui sont là. Il y a des sites actifs. C'est notamment la centrale EDF. On aurait pu rajouter à cette slide les sites qui ne sont plus actifs mais qui sont en attente, notamment de démantèlement, comme par exemple Eurodif, Georges Besse 1 ou d'autres choses. En tout cas, c'est clairement un projet ou une concertation qui a révélé qu'autour de ce projet-là, il y a énormément de choses qui se passent, qui peuvent être en interaction avec ce projet ou pas, mais qui sont dans tous les cas dans les mêmes lieux et que c'est donc un problème ou des questions d'ensemble. Quand on regarde le site du Tricastin, c'est Orano, EDF et tout ce qu'il y a sur ces 2 plateformes, voilà.

### **Mme Aurélie PICQUE, animatrice 01:38:12**

Merci. On va poursuivre avec les intervenants qui, comme pour la dimension macro, c'est le même principe, ont participé à la concertation à différentes étapes et viennent nous faire un retour de la manière dont ils ont perçu cette concertation, donc on va commencer par Nour Khater de l'Autorité de Sûreté Nucléaire, qui s'est déjà exprimée tout à l'heure en réponse à une question, et qui dans, alors chaque intervenant, je vous demanderai de respecter les 3 minutes que vous avez chacun puisque vous êtes 5 en tout, ce qui est beaucoup et que le public a probablement encore des questions à poser. Donc Nour Khater pour commencer de l'Autorité de Sûreté Nucléaire.

**Mme Nour KHATER, ASN** 01:38:45

Bonsoir. Pour le support, vous projetez ou vous voulez que je partage l'écran ?

**Mme Aurélie PICQUE, animatrice** 01:38:58

Vous pouvez le partager ? Oui si vous pouvez le partager et on le diffusera en salle

**Mme Nour KHATER, ASN** 01:39:15

Je crois que je ne suis pas autorisée à le faire. Vous voyez mon écran ?

**Mme Aurélie PICQUE, animatrice** 01:39:19

Ça va venir. Voilà. Ça y est, on voit.

**Mme Nour KHATER, ASN** 01:39:28

Vous voyez là ? La 2<sup>ème</sup> slide ?

**Mme Aurélie PICQUE, animatrice** 01:39:32

Oui tout à fait.

**Mme Nour KHATER, ASN** 01:39:33

Désolée pour les problèmes techniques. Je vais essayer d'être concise. Donc Nour Khater, chef de la division de Lyon de l'ASN, de l'Autorité de Sûreté Nucléaire, et Monsieur Zelnio, chef du Pôle Laboratoires Usines Déchets Démantèlements de la division de Lyon. On souhaitait rappeler rapidement qui était l'ASN. Donc l'ASN est une Autorité Administrative indépendante, qui est en charge du contrôle de la sûreté nucléaire et de la radioprotection pour protéger les personnes et l'environnement, la sûreté nucléaire, c'est-à-dire la prévention des accidents nucléaires et la radioprotection, c'est toutes les mesures pour protéger les personnes et l'environnement vis-à-vis de l'exposition au rayonnement ionisant.

Alors en termes de, nous avons participé à la concertation à 2, à 3 réunions pendant ces quelques semaines de concertation. Et on souhaitait revenir sur un certain nombre de points qui nous semblaient importants à préciser dans le cadre de cette concertation d'un point de vue des enjeux de sûreté et de radioprotection.

Donc tout d'abord, comme vous le rappeliez Monsieur Ballan en introduction, que c'est un site industriel unique se caractérisant par une forte concentration d'installations nucléaires et chimiques et donc une coexistence du risque nucléaire du fait de la présence de la centrale nucléaire du Tricastin et de matière d'uranium enrichi, mais aussi de risques chimiques du fait en particulier de l'utilisation d'acide fluorhydrique sur la plateforme Orano du Tricastin.

Un 2e point, c'est qu'il y a un renouvellement important des installations de production de la plateforme Orano, qui s'est notamment matérialisé par le remplacement de l'ancienne usine d'enrichissement Eurodif par la nouvelle par l'usine Georges Besse 2 et une plateforme qui joue un rôle clé dans le cycle du combustible, vous avez commencé à l'évoquer précédemment, sur l'aspect enrichissement mais aussi la conversion et le traitement de certaines matières issues du retraitement des combustibles.

En termes d'évaluation de l'état de la sûreté nucléaire et de la maîtrise de l'impact sur l'environnement qui est le domaine de compétence de l'ASN, l'ASN considère qu'au niveau de la plateforme Orano du Tricastin, le niveau de sûreté nucléaire des usines et des installations a été amélioré de manière significative depuis une dizaine d'années, du fait notamment de nouvelles usines avec des nouvelles technologies, que ce soit l'usine Georges Besse 2 pour l'enrichissement ou l'usine de conversion Philippe Coste. Donc ça, c'est d'un point de vue de la sûreté nucléaire. L'ASN mène une quarantaine d'inspections par an sur la plateforme Orano du Tricastin, justement pour mener, pour avoir cette évaluation de la sûreté nucléaire.

Concernant l'impact en termes, sur la radioprotection, les impacts dosimétriques des rejets radioactifs et des entreposages de matière sur la plateforme Orano restent limités ; limités au regard de la limite réglementaire annuelle pour le public qui est de 1 millisievert. Donc on rappelle là les évaluations qui ont été faites pour 2021. Et toutefois, par contre l'ASN note d'un point de vue, pour le fonctionnement de l'usine Georges Besse 2, un net point d'amélioration que sont les fuites de fluide frigorigène qui correspondent depuis le début du fonctionnement de Georges Besse 2 à environ 1,5 tonnes par an. Ces fluides sont utilisés dans le cadre des fonctions de refroidissement du processus d'enrichissement et un plan d'actions de l'exploitant Orano a été présenté à l'ASN et fait l'objet d'un suivi régulier pour limiter le plus possible ces fluides et fuites de fluide frigorigène qui ont un impact en termes de réchauffement climatique.

Sur l'aspect plus spécifique au projet d'extension, je ne vais pas redétailler ce que nous avons présenté dans les précédentes réunions, mais c'est pour rappeler que l'ASN a publié en mars 2023, son avis sur les options sûreté du projet d'extension de l'usine Georges Besse 2, que l'ASN considère ces options de sûreté proposées par l'exploitant comme acceptables, mais a formulé un certain nombre de recommandations, notamment en termes de prise en compte de certaines agressions externes et demande aussi de bien définir les risques de coactivité. Ça veut dire le fait qu'il y a un chantier à côté d'une usine en fonctionnement, que serait l'usine Georges Besse 2, avec le projet d'extension pour limiter les risques en termes de sûreté nucléaire et de radioprotection. Cet avis est publié sur notre site, il est public. Il est sur le site internet de l'ASN. Et donc si vous avez, si vous souhaitez avoir plus en détail, l'avis de l'ASN, vous pouvez le consulter, tout comme toutes les lettres de suite et les décisions de l'ASN qui sont publiques sur le site internet de l'ASN et qui vous permettent de suivre les recommandations et les demandes que l'ASN formule aux exploitants, et en particulier à Orano suite à ses inspections.

Le retour que l'ASN fait par rapport à la concertation en termes, nous, on se limite sur les enjeux de sûreté et de radioprotection, donc on constate qu'aux 3 réunions auxquelles on a participé, il y a eu un nombre limité de questions et de commentaires sur les enjeux de sûreté et de radioprotection. Les 2 points d'attention, les 2 sujets qui ont fait l'objet de questions et de discussions concernent d'une part, le niveau de dimensionnement retenu pour le séisme qui est un sujet qui est assez technique et complexe et qui a fait l'objet de réévaluations importantes suite notamment au REX de l'accident de Fukushima. Et le 2e point, le sujet sur lequel il y a eu des questions en lien avec la sûreté nucléaire et la radioprotection, est la cohérence du cycle du combustible.

**Mme Aurélie PICQUE, animatrice 01:46:05**

Merci. Merci de ces premières, de ce premier retour que vous nous avez fait. Maintenant, je demande à Alain Guibert pour la CCI qui lui est présent en salle, d'intervenir. Je vais vous donner votre micro. Merci. Oui, on va projeter vos slides.

**M. Alain GUIBERT, CCI de la Drôme** 01:46:26

Donc Alain Guibert. Moi, je suis président de la CCI de la Drôme. Donc nous avons organisé une réunion de concertation avec les 4 départements, Drôme, Ardèche, Vaucluse et Gard, donc tout le monde économique de ces 4 départements, les CCI, les organisations patronales Medef, CPME, l'UIMM et la Fédération du BTP. Donc nous étions 17 coordinateurs, co-organisateurs sur ce projet de concertation, sur la concertation. Passer le... Voilà : 17 coordinateurs sur les 4 départements et ça effectivement sur 3 régions puisque on couvre 4 départements sur 3 régions. Il y a eu 176 inscrits et 150 participants. On voit une réunion assez dense et avec une représentation du monde économique assez large. Il faut que j'appuie ?

**Mme Aurélie PICQUE, animatrice** 01:47:17

On peut les passer pour vous si vous voulez. On va vous les passer.

**M. Alain GUIBERT, CCI de la Drôme** 01:47 :22

Donc les acteurs du territoire donc ont exprimé leurs attentes et sur plusieurs thèmes : Il y avait l'accès à l'information, la collaboration entre le monde économique, le recrutement, la montée en compétences et la formation sur la RSE. Et puis tout autre sujet, je dirais qui ne rentrerait pas dans ces cases. Donc les acteurs économiques ont exprimé un certain nombre d'exigences et entre autres, ce qui s'est dit par, vous l'avez rapporté tout à l'heure, sur le fait que les entreprises locales attendaient effectivement d'être associées au projet et que ça ne soit pas que des grands donneurs d'ordres nationaux ou internationaux et que le tissu économique local ne profite pas, ne soit pas vraiment associé à la réalisation de ce projet.

**Mme Aurélie PICQUE, animatrice** 01:48:06

Vous pouvez passer la slide ?

**M. Alain GUIBERT, CCI de la Drôme** 01:48:07

Voilà. Donc nous CCI de la Drôme, on a organisé suite à ce débat, donc voilà, on a plusieurs actions qu'on va mettre en place entre autres, le site internet pour recueillir tous les avis. Et puis des réunions thématiques avec les équipes d'Orano si besoin et entre autres, c'est les aspects plus économiques là, pour les attributaires de rang 1 et 2, réunions avec Orano pour que les entreprises locales puissent discuter avec ces attributaires de rang 1 et 2 pour favoriser l'accès aux PME et aux TPE locales de ces de ces marchés. Voilà. Et puis d'autres actions, donc voilà donc nous, notre rôle, c'était de voir la sensibilité du monde économique à ce projet et ce que je peux dire, en résumé, c'est que le monde économique est favorable à la réalisation de ce projet, sous réserve qu'effectivement, le tissu économique local puisse être particulièrement associé à sa réalisation.

**Mme Aurélie PICQUE, animatrice** 01:49:10

Merci beaucoup. Je précise que la réunion avec les acteurs économiques fait l'objet d'un compte-rendu qui sera mis en ligne comme tous les autres, sur le site internet. Et comme je vois des gens qui prennent

le diaporama en photo, je précise aussi que l'ensemble des diaporamas présentés dans toute la concertation sont mis en ligne sur le site de la concertation pour faire économiser de la place dans vos téléphones d'une manière ou d'une autre, vous aurez, vous aurez les diapos.

Je propose qu'on passe à l'intervention suivante, qui est Monsieur Merle pour la Communauté de communes Aygues Ouvèze en Provence.

**M. Julien MERLE, Communauté de communes Aygues Ouvèze en Provence 01:49:42**

Je vous remercie. Bonsoir à toutes et à tous. Tout d'abord, je voulais vous remercier parce que je trouve qu'enfin moi c'est, je ne suis pas un vieil élu qui est là depuis des dizaines et des dizaines d'années. C'est seulement mon 2e mandat et c'est la première fois que vraiment, j'ai l'impression qu'on vient vraiment, au niveau des élus qu'on vient poser des questions, qu'on vient nous demander en fin de compte, notre avis sur un projet qui se fait aux portes de nos communes et aux portes de notre territoire. Donc merci. Merci d'avoir pris le temps de nous écouter. Voilà, j'ai retrouvé beaucoup de choses dans nos discussions et ça fait vraiment plaisir. Ça, c'était le premier point.

On a eu effectivement l'occasion de vous accueillir à la Communauté de communes et d'avoir eu le petit film et d'avoir eu la présentation. C'était, ça a été un moment d'échanges et ça c'est important. Ce que je peux dire et vraiment ce qui pour moi est peut-être le plus important, et je vais être assez court pour tenir mes 3 minutes : On est dans un territoire et ça a été très bien dit, on est aux portes en fin de compte de 4 départements de 3 régions. On a un territoire où l'emploi est quelque chose de difficile car on a le retour vis-à-vis du chômage, vis-à-vis de bon, de tous ces... Enfin par Pôle Emploi, on se rend compte que si on prend la région Sud, il y a 2 secteurs en fin de compte, qui sont, qui pèchent dans ce secteur : Un, c'est Marseille, et c'est le Haut-Vaucluse. Donc le Haut-Vaucluse effectivement a peut-être surfé les années avant, sur tout ce qui était l'agriculture, la viticulture, s'est beaucoup appuyé dessus et tant mieux. Et il continue à vivre de ça. Mais on s'aperçoit qu'en fin de compte, il y a de plus en plus de difficultés.

Et là, je rebondis, on en a parlé tout à l'heure du réchauffement climatique. Oui, le réchauffement climatique a un impact sur l'agriculture, la viticulture et c'est un secteur qui souffre énormément et heureusement, heureusement il y a eu le nucléaire. Parce que je pense que s'il n'y avait pas eu le nucléaire sur notre secteur, je pense qu'on ne serait même pas là en train d'en parler. Et enfin voilà, il y aurait ça, on serait dans un secteur qui serait au niveau catastrophique, enfin, point de vue catastrophique.

Donc c'est pour ça c'est important. Oui, effectivement, GB2, l'extension de GB2 est peut-être la première porte à quelque chose qui est la relance du nucléaire en France. C'est des débats nationaux et moi, petit acteur local, à ce moment-là, on ne me demandera pas mon avis, mais écoutez, si demain il y a une décision qui est donnée et que le site de Tricastin et notre territoire accueille 2 EPR, et bien ce sera avec joie qu'on les accueillera et ça sera avec plaisir qu'on mettra nos entreprises au service de ces beaux projets. Comme je le précise, ça a été quand même le cas à la construction de GB2 puisqu'il y a beaucoup de choses qui ont été développées sur notre territoire grâce à cette usine, à ces 2 usines puisqu'il y en a 2 pour GB2 et ça a quand même drainé beaucoup d'emplois.

Et quand j'entends les perspectives derrière de ces 2 EPR, quand j'entends le nombre d'emplois que ça peut faire, et bien écoutez, je ne peux que me féliciter pour notre secteur. Voilà.

**Mme Aurélie PICQUE, animatrice 01:53:29**

Merci d'avoir exprimé votre point de vue. On va poursuivre. Il nous 2 petites interventions avec Bruno CATOEN, je ne sais pas si je prononce bien, excusez-moi, par avance, qui est représentant d'une organisation syndicale. Je vous laisse en dire plus.

**M. Bruno CATOEN, CFDT Tricastin UTI Drôme Ardèche 01:53:46**

Voilà Bonjour donc je suis Bruno Catoen, je représente donc la CFDT donc l'Union Territoriale Interprofessionnelle CFDT Drôme-Ardèche. L'union locale CFDT du Tricastin est basée à Pierrelatte. Alors d'abord un premier commentaire sur le débat. Le débat pour nous, il nous semble important parce que ça permet à un porteur de projet de venir discuter avec les populations, avec les acteurs économiques, les syndicats, les associations, de l'intérêt du projet, éventuellement des risques, pour l'environnement, pour les populations, aussi l'impact socio-économique. Ça, c'était le premier point. Donc je pense qu'effectivement, peut-être qu'il aurait pu avoir une dimension nationale, mais je pense que la dimension locale, elle était vachement importante parce que les gens ils vivent autour du site, donc c'est à eux d'abord qu'il faut poser les questions de savoir et de leur expliquer le projet.

Un 2e point d'intérêt qui n'a peut-être pas été cité quand on a parlé de sûreté et de sécurité : La CFDT, s'est battue contre la disparition de l'IRSN, l'Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire, dont le gouvernement voulait qu'une partie soit intégrée dans l'ASN. Donc, pour nous, ce qui est important, donc l'IRSN donc, elle a des experts en sûreté, en radioprotection. Et pour nous, c'est important qu'on sépare les gens qui font l'expertise, des gens qui prennent des décisions. Donc l'IRSN fait l'expertise et l'ASN prend les décisions. Donc c'est important de laisser, et puis c'était prévu par la Loi. Donc en plus au passage, les salariés n'ont pas été très bien traités puisque la façon dont ils ont été informés de cette décision n'était pas correcte. Bon, les 2 chambres, donc le Sénat et l'Assemblée nationale, ont rejeté ce projet. Donc on s'en félicite, espérant que ça ne revienne pas par une petite porte.

D'ailleurs à ce sujet donc l'ANCLI qui est l'Agence Nationale des Commissions, l'Association Nationale des Commissions Locales d'Information, s'était prononcée contre, contre cette disparition de l'IRSN. Alors, sur le débat qui nous concerne aujourd'hui, on est resté un peu sur notre faim, on a effectivement, à la limite, on est dans des positions un peu qui vont se rapprocher des acteurs économiques. On avait posé des questions justement sur l'emploi local, sur le fait que les entreprises locales puissent travailler sur le chantier ; on avait posé des questions sur la formation des demandeurs d'emploi pour qu'ils puissent accéder aux emplois.

On est un peu resté sur notre faim sur les réponses qui ont été apportées. Ces questions, on les a reformulées sur la plateforme, en espérant qu'on aura des réponses un peu plus circonstanciées. Bon, on aurait aimé aussi qu'il y ait un peu plus de personnes qui participent parce que on sait que si le projet continue, il y aura une enquête publique derrière. Pour avoir au niveau de la CLI, la CLIGEET donc, participer à des enquêtes publiques, les dossiers sont très complexes et tout ce qui peut donner de l'information, comprendre un projet, c'est important, donc c'est dommage qu'il n'y ait pas eu plus de participation. Peut-être qu'elle est bonne pour vous. Je ne sais pas ce que vous... vous n'avez pas donné de sentiments. Savoir si c'était assez important ou pas, donc voilà.

Et puis donc on remercie tous les participants, que ce soit EDF ou Orano, la CNDP qui a organisé, l'ASN qui a participé, puis tous les participants, que ce soient les associations qui ont contribué au débat. Globalement, les présentations ont été claires et les réponses presque toutes apportées et complètes. Merci.

**Mme Aurélie PICQUE, animatrice 01:58:01**

Merci beaucoup. Merci. On va terminer notre série d'interventions avec Christophe Lefebvre qui a participé notamment aux visites de sites. Mais si je ne me trompe pas, qui a quasiment participé à toutes nos rencontres durant la concertation et qui pourrait témoigner en quelques minutes de son ressenti.

**M. Christophe LEFEBVRE 01:58:23**

Ça marche ? Oui ?

**Mme Aurélie PICQUE, animatrice 01:58:25**

Ça marche. Allez-y.

**M. Christophe LEFEBVRE 01:58:26**

Je vous remercie. Donc par quoi commencer ? Par le commencement : La couverture presse le 1<sup>er</sup> février, la une du Dauphiné Libéré. Je ne sais pas si ça a été le cas dans le Vaucluse Matin puis après je n'ai plus vu passer de, je n'ai plus vu passer quoi que ce soit dans le quotidien chez nous. Enfin je suis dans la Drôme donc dans le Dauphiné Libéré. C'est dommage.

Et puis la première réunion, elle m'a beaucoup déçue parce qu'il y avait 22 personnes. On est, je crois, qu'on était que 2 qui n'étions pas d'Orano. Bon on retrouve ça hein, ça se voit sur le, effectivement sur le site internet puisque tout est filmé - presque parce qu'on ne me voit pas, je ne tiens pas à ce qu'on me voit. Par contre, je suis enregistré et je vous invite vraiment à aller voir ce qui, c'est sur YouTube, c'est, voilà, c'est intéressant.

La réunion du 20 février à Saint-Paul-Trois-Châteaux. Alors là, y a eu un scoop quand même. Je tiens à souligner que Monsieur le maire de Saint-Paul-Trois-Châteaux, Monsieur Catelinois, textuellement a bien dit que c'est le projet d'extension - Il se réjouissait de l'extension de Georges Besse 2 parce que pour lui, c'était le premier pas vers les EPR. Donc je soumetts ça à votre réflexion.

Ensuite, il y a eu donc une 3e réunion, alors la 2e réunion, on était 66. Et la dernière réunion, c'était à Bollène, ça a été la plus courte qui s'est même terminée un petit peu plus tôt et j'ai compté 44 personnes.

Bon, moi je remercie la CNDP parce qu'on a tous besoin de débats. Je veux juste rappeler que débattre, c'est ne pas se battre et se parler. On en a grandement besoin dans notre pays de France aujourd'hui. Oui, alors le débat, enfin, ce n'est pas un débat, c'est une concertation qui vient d'avoir lieu, qui n'est pas tout à fait finie. Je vous invite à aller voir ce qu'il y a sur le site. Je ne sais pas combien de temps il dure le site ; quand est-ce qu'il est clos ? Quand est-ce qu'il disparaît ?

**Mme Aurélie PICQUE, animatrice 02:00:58**

Alors, il reste en ligne et les possibilités de contributions à la concertation s'arrêtent dimanche soir. Mais le site reste en ligne.

**M. Christophe LEFEBVRE 02:01:05**

D'accord, et puis donc si c'est une concertation, bon ça a été tourné et c'est nécessaire, vers les acteurs économiques, vers la problématique de l'emploi, de la formation, et cætera. C'est indispensable mais donc à titre personnel, je m'exprime là à titre personnel, je trouve que c'est déséquilibré par rapport au grand public, puisque le grand public qui est constamment invoqué par la CNDP, par la presse et cætera, le grand public moi, je ne l'ai pas vu ; Je ne l'ai pas vu. Je me suis appuyé sur les garants du débat public à Saint-Paul-Trois-Châteaux et j'étais heureux que Monsieur Ballan fasse réagir la salle, à ma demande qu'il a trouvée légitime. C'est à dire que ce soir-là, quand j'ai demandé sans obliger qui

que ce soit, qui était de l'entreprise Orano, personne n'a levé la main. Mais grâce à la CNDP, la salle a pu se soumettre à l'exercice. Ensuite, donc c'était très parlant. Donc pour moi c'est déséquilibré. C'est très enrichissant. Là, je parle en tant que citoyen, et c'est très enrichissant. C'est déséquilibré parce que, aussi, il y a la question des moyens qui se pose. Alors j'ai posé la question à la fois à la chargée de communication Orano et donc par mail, enfin SMS tout ça. Mais euh, je bon, j'aurais le résultat plus tard. C'est dommage, je ne l'ai pas maintenant, le coût de tout ça. Moi je crois qu'il faut aller vers le grand public. Je rappelle, là, vous ne l'avez pas fait aujourd'hui, Messieurs les garants, les objectifs. Les 6 objectifs, ils sont très très importants, et notamment le dernier ; c'est écrit noir sur blanc, c'est la question de l'inclusion de tous les publics, pas seulement les parties prenantes, tous les publics.

Évidemment, moi j'appelle de mes vœux un débat sur le nucléaire qui soit global, complet, exhaustif et je ne suis pas dupe de ce qu'il se passe en France. On nous propose toujours des débats partiels, sur des petits bouts de chose. C'est des grosses choses hein, mais c'est toujours une partie du sujet.

#### **Complément d'information rédigé par Orano après la réunion publique**

Le montant approximatif de la concertation est estimé à environ 250 000 €, répartis selon 3 principaux postes : fabrication des supports d'information (20%), diffusion des supports d'information (10%) et organisation des différents types de rencontres (70%) – réunions publiques, webconférences, rencontres de proximité sur les marchés, visites de site et participations aux événements organisés par les acteurs régionaux. Au-delà de l'investissement financier pour informer les différents publics concernés et recueillir leurs observations, Orano y a consacré des moyens humains conséquents avec pas moins de 3 personnes en équivalent temps plein dédiées, pendant 6 mois, à la préparation et à l'organisation de la concertation. De plus, Orano a fait en sorte que des représentants hautement qualifiés participent aux différentes actions, montrant toute l'importance que l'entreprise accorde à l'écoute des publics.

En termes de diffusion, 1 000 exemplaires du dossier de concertation ont été mis à disposition du public à l'occasion des rencontres de la concertation et sur le site industriel Orano Tricastin, tandis que la synthèse du dossier (dépliant) a été imprimée à 102 330 exemplaires pour être distribuée dans toutes les boîtes aux lettres des 76 communes du PPI (83 730 exemplaires), mise à disposition sur le site Orano Tricastin et lors des rencontres (3 630 exemplaires), mise à disposition dans les mairies et les boulangeries des 140 communes des 8 EPCI environnantes (15 250 exemplaires). De plus, une affiche a été mise à disposition des 76 mairies du PPI. Orano a également mis en ligne un site internet dédié à la concertation sur le projet qui a été visité plus de 4 000 fois depuis son ouverture (visiteurs uniques). Le site internet comporte notamment un module de participation qui a recueilli plus de 150 contributions à ce jour. En complément, les actions menées par Orano auprès de la presse (conférence de presse et relations presse régulières) ont généré une cinquantaine d'articles\* dans la presse locale et nationale. Par ailleurs, Orano a également relayé régulièrement les différents événements de la concertation sur ses comptes réseaux sociaux (twitter et Facebook) dont certains posts ont été consultés jusqu'à près de 6 000 fois.

**Mme Aurélie PICQUE, animatrice** 02:03:58

Est-ce que je peux vous inviter à conclure ?

**M. Christophe LEFEBVRE** 02:04:00

Je vais conclure.

**Mme Aurélie PICQUE, animatrice** 02:04:01

En matière d'inclusion, pour que je passe la parole.

**M. Christophe LEFEBVRE** 02:04:03

Bon, il faut aller plus loin. Il faut aller plus loin. Il faut aller plus loin. Pour moi, ce n'est qu'un début, vous le savez. On vient de faire une conférence de presse, ce n'est qu'un début. Ce serait bien qu'en France, on ait un vrai débat sur une hypothétique relance du nucléaire, qui n'est pas décidée puisque la PPE, la programmation pluriannuelle de l'Energie commence en juillet 2023 et que ce n'est pas seulement Monsieur Macron qui décide de tout. Voilà.

**Mme Aurélie PICQUE, animatrice** 02:04:44

Merci.

**M. Christophe LEFEBVRE** 02:04:45

Une annonce presse à Dieulefit, c'est ma commune. On organise le 19 mai un débat public sur bon, on va l'intituler peut-être : A quand un vrai débat complet sur le nucléaire en France ? avec la Députée européenne à Michèle Rivasi et la députée nationale Marie Pochon. Merci.

**Mme Aurélie PICQUE, animatrice** 02:05:06

Merci. L'invitation est lancée pour le 19 mai. On est au bout des interventions. Il est 20h passées, donc même si on peut évidemment dépasser, je ne voudrais pas vous retenir éternellement. Il me semble que, moi je vous apporterai quand même une précision sur l'avis de l'ASN que Nour Khater évoquait qui est également en ligne sur le site de la concertation donc à votre disposition si vous souhaitez le consulter. Peut-être avant de repasser la parole à la salle, s'il reste des questions, répondre aux 2 questions que la CFDT a posé en ligne sur lesquelles elle estime ne pas avoir eu forcément d'éléments suffisants sur l'emploi, l'emploi local et la formation. Et puis, les garants si vous souhaitez réagir sur la question du volume de participation et de votre ressenti par rapport à ça et de la présence ou pas du grand public dans cette concertation. Sur l'emploi local peut-être et la formation, est-ce qu'on peut, parce qu'effectivement il y a des éléments qui ont été partagés, peut-être les redonner collectivement à cette Assemblée et soit aller plus loin, soit expliquer pourquoi on ne peut pas aller plus loin à ce stade.

**M. Frédéric BERNASCONI, Orano - Directeur du programme extension des capacités d'enrichissement** 02:06:12

Donc sur l'emploi, donc sur l'emploi local, alors déjà les emplois directs générés par l'extension, c'est environ 50 personnes sur le site du Tricastin. Pour construire un lot comme ça, il faut à peu près, enfin un projet comme ça, il faut à peu près 60 lots. On le découpe en 60 lots. Le génie civil, donc on fait intervenir globalement 60 entreprises, la plupart des lots sont en compétition. Ça veut dire qu'au départ, on consulte un certain nombre de fournisseurs qui sont qualifiés. Alors je comprends, parce que j'étais effectivement aux différentes réunions avec les CCI, donc on va regarder comment

communiquer sur les appels d'offres qui sont lancés, que les entreprises locales puissent se rapprocher donc des entreprises qui sont consultées.

Alors ce qu'il faut bien comprendre aussi, c'est que derrière, on a souvent tendance à sous-estimer finalement l'accès au nucléaire parce que déjà, avant même finalement de travailler l'objet technique, rentrer dans la filière nucléaire, c'est finalement d'être qualifié. Si on a des exigences de sûreté, d'être audité. Je dirais de faire tout ce qui est documents préparatoires. À titre d'information, quand on livre finalement un objet technique, finalement, comme le GB2 historique, il faut voir qu'on fournit l'équivalent d'environ 100 m3 de documentation. Bon, donc ça veut dire que toutes les entreprises ne sont pas prêtes, n'ont pas l'ossature et on serait presque criminels d'aller passer des marchés à des entreprises qui ne sont pas finalement je dirais, habituées à travailler dans la filière nucléaire.

Mais par contre, on va regarder comment les impliquer et juste au niveau de la partie nationale parce qu'Orano, donc s'engage. Donc on a des objectifs effectivement d'acheter en France à plus de 80% et on est nettement au-dessus de l'objectif, ça je pourrais vous communiquer les chiffres. Pareil pour la partie locale, c'est-à-dire qu'on s'engage à faire travailler à peu près 50% d'entreprises locales. Là je dépasse le cadre du projet.

### **Mme Aurélie PICQUE, animatrice 02:08:15**

Merci et puis je vous inviterai également à lire le compte-rendu de la réunion avec les acteurs économiques qui a également porté sur ces sujets d'emploi local et d'accès à l'emploi local et à la formation. Donc je pense que ça pourrait être riche. C'était sous la forme d'un atelier avec des post-it et c'était ça a été très très riche et vous aurez accès à bien entendu à ces éléments. Sur peut-être la présence du grand public ? Dans la conclusion, très bien. Est-ce qu'il reste des sujets, des questions, des observations que vous souhaiteriez faire ? Monsieur.

### **Question #7 : M. Serge MAROLLEAU, porte-parole EELV Vaucluse 02:08:45**

Bon je vais être rapide parce que je sais que tout le monde a envie d'aller manger et boire un coup. Moi j'ai une petite question sur le, je suis un peu monomane de l'eau, excusez-moi, mais. Une intervenante nous a parlé tout à l'heure d'un débit du Rhône à 1700 m3 par seconde, j'ai entendu ça. Bon je ne vais pas me lancer dans une bataille d'experts parce que je n'en suis pas un, déjà, mais il semblerait que le débit du Rhône au début juillet 2022 était de 500m3 seconde. Et que fin août, il était de 350 à Beaucaire. Bon, alors tout dépend d'où on prend, et à quelle date on prend les choses. Après, moi, j'ai été interpellé aussi par le témoignage du maire de Sérignan. J'entends que le Vaucluse, même si c'est un département magnifique, on a quand même un problème, un problème d'emploi global mais j'aimerais aussi alerter sur le fait que compte tenu des doutes qui ne sont pas levés pour moi quant à la sécurité nucléaire, je ne voudrais pas être à la place du maire de Sérignan si un jour ça pète. Voilà. Et je ne veux pas vous mettre la pression Monsieur le maire, excusez-moi, mais. Et par rapport à l'emploi, et pour finir, je n'irai pas plus loin, quelles que soient les décisions qui seront prises en haut lieu, moi je pense sincèrement en tant qu'écologiste, qu'on peut imaginer l'emploi autrement dans le Haut-Vaucluse. On peut aussi imaginer que le Haut-Vaucluse devienne et que tous les salariés du nucléaire du Tricastin soient engagés fermement dans la reconversion et la fermeture de la centrale, ce qui générerait des emplois pour au moins 40 ans. Et que ça devienne des « vertueuses », qu'ils soient, les anciens employés du nucléaire, qu'ils deviennent des « vertueuses » en matière d'énergie renouvelable parce qu'il ne faut pas oublier qu'à l'échelon mondial, à l'échelle mondiale, la production d'électricité nucléaire, c'est juste 10% de l'électricité mondiale.

Donc le problème de production d'énergie, il n'est pas seulement nucléaire et les emplois en Vaucluse, on peut aussi les trouver, et pas seulement dans l'énergie nucléaire.

**Mme Aurélie PICQUE, animatrice** 02:11:15

Merci de ce complément. Est-ce qu'il y a une autre prise de parole avant qu'on ne s'achemine, peut-être vers notre conclusion. Monsieur.

**Question #8: M. Michaël GRIMOIN, SOM engineering** 02:11:32

Bonjour Mickaël Grimaldi, société Som engineering. Moi, j'avais des questions sur la suite des événements. La décision n'est pas prise, si j'ai bien compris puisqu'on est au début. Quelle est la planification ? Quelle est la suite des événements sur le sujet ?

**Mme Aurélie PICQUE, animatrice** 02:11:48

Merci. Est-ce qu'il y a d'autres demandes de prise de parole ? Je pense qu'on a épuisé les combattants.

**M. Etienne BALLAN, garant** 02:12:01

Peut-être juste parce qu'on a la frise, peut-être sur la question du planning du calendrier. Et je propose qu'on fasse une réponse à 2 voix à Monsieur, très brièvement nous côté CNDP, ce sera très court. Et puis ensuite, Orano peut-être sur les délais. Voilà.

Du point de vue des étapes du projet, la concertation, comme vous l'avez compris, se termine le 9. Ensuite, nous avons un mois pour rendre notre bilan et Orano ensuite a 2 mois au maximum, pour donner ses réponses à l'ensemble des observations recueillies dans la concertation et pour dire en gros s'il abandonne, il suspend, il poursuit et s'il poursuit tel quel ou s'il poursuit en modifiant, et en modifiant quoi ?

C'est extrêmement important, j'insiste là-dessus de tracer parce que vous êtes venus ce soir, vous êtes venu à d'autres réunions et une des choses essentielles que le décideur public doit au public quand il vient quelque part à une concertation, c'est de rendre des comptes et de pouvoir lui dire à quoi ça a servi. C'est d'ailleurs dans le Code, enfin, si ça vous intéresse, c'est dans le Code des relations entre l'administration et le public par exemple. C'est dans plein de Codes dans toutes nos Lois sont vraiment marquées par ça. Donc si vous êtes venus ce soir, vous avez le droit de savoir ce qui s'est, ce qui a été fait de vos propositions.

Et donc ça, ce sera cette première étape d'accord, où le porteur de projet devra répondre et dire s'il continue et comment il continue. Et pour la suite, dans l'hypothèse -peut-être je vais demander à Monsieur Bernasconi, je ne sais pas, de détailler la suite, envisager si le projet continue, mais peut-être de façon un peu brève.

**M. Frédéric BERNASCONI, Orano - Directeur du programme extension des capacités d'enrichissement** 02:13:35

Je vais m'y employer brièvement. Donc vous avez les dates clés à l'écran. Donc le premier volet, les 3 premières dates qui se sont finalement dans le volet des autorisations, et puis derrière les dates suivantes, à partir de septembre 2024 si le projet se faisait, voilà. Après les dates, finalement, de l'objet technique. Donc avec le début de la construction en septembre 2024. Finalement, les premières mises en service parce que c'est une entité modulaire, donc on commencerait à produire en 2028. Et on monterait finalement en pleine capacité, 2 ans après, en 2030.

Alors, par contre, il y a une information qui n'apparaît pas. C'est finalement, on a parlé de, nous sommes des industriels donc il y a le volet finalement commercial, donc on a lancé une campagne de pré-commercialisation donc pour voir effectivement l'intérêt, je dirais, de clients pour l'extension. Donc là, on est en train de consolider finalement cette campagne de pré-commercialisation et on viendra présenter donc au niveau de la direction du Groupe finalement 3 volets.

Donc ce qu'on appelle le *business plan* mais qui est composé de l'avancement du remplissage du carnet de commande. Ça c'est une chose.

On a, deuxièmement, c'est le montant de l'investissement. Alors donc on voit ce montant qui est aujourd'hui estimé entre 1,3 et 1,7 milliards. Donc il faut effectivement qu'on puisse le consolider.

Et puis le dernier enjeu, c'est un enjeu de planning. Effectivement, derrière, l'enjeu du projet, c'est un enjeu de planning, toujours sans compromis sur la sécurité, sûreté ou la qualité. Et donc cette consolidation, en même temps qu'on consolide les coûts, donc on se rapproche de fournisseurs historiques notamment pour consolider nos estimations internes. C'est la consolidation du planning et être en mesure finalement, en plus du remplissage du carnet de commandes, de confirmer le montant de l'investissement et finalement, la tenue des engagements au planning que vous avez. Voilà à peu près. Donc et cette décision, elle sera prise courant 2023, pratiquement au milieu de l'année 2023.

### **Mme Aurélie PICQUE, animatrice 02:15:33**

Merci de ces précisions. Alors avant d'arriver à notre conclusion, je crois qu'on a dans la salle des personnes qui ont fait l'effort de venir, qui ont participé aux visites de site, sur le site d'Orano, je ne sais pas si certains souhaitent dire ce qu'elles en ont pensé, de la visite de site ou de la concertation dans sa globalité puisque vous avez fait l'effort de venir jusqu'à nous ce soir. Est-ce que vous souhaitez que je vous passe un petit micro pour faire un retour de votre ressenti. Vous n'êtes pas obligés hein. Je ne vous sens pas d'un enthousiasme délirant. Bien, écoutez, on va peut-être plutôt passer à la conclusion. Merci de votre participation en tous cas.

### **M. Denis CUVILLIER, garant 02:16:15**

La conclusion : On a beaucoup parlé de participation. Il y a quand même un petit préambule à faire, que cette concertation préalable, elle s'est tenue dans un contexte très particulier. Il n'y a jamais de contexte général qui fonctionne bien, mais celui-là, il était quand même lourd. Le premier, c'était le débat sur le nucléaire, sur les réacteurs EPR. Ce débat, il a suscité beaucoup de réactions, à tel point par exemple que 2 réunions n'ont pas pu se tenir, celle de Lille et celle de Lyon. Et lorsqu'on a démarré cette concertation, on s'est demandé si on pourrait la mener ; tout simplement, pouvoir la mener. Et en fait, on a pu le faire.

Le 2<sup>e</sup> point important, c'est la mobilisation contre les retraites, enfin contre la nouvelle Loi, le projet de Loi sur les retraites, parce que sur les 4 réunions publiques, 2 se sont tenues les jours de mobilisation nationale. Donc je ne sais pas si c'est la seule explication à la faiblesse de la participation aux réunions publiques, mais en tous cas, ça a sûrement dû y contribuer.

Après, sur les chiffres globaux de participation que nous avons présentés en début de réunion, finalement, ils ne sont pas si mauvais. Certes, il n'y a pas eu beaucoup de monde aux réunions publiques mais sur l'ensemble des modalités de concertation qui ont été validées par la CNDP, il y a eu la participation du public. Et puis surtout, au-delà des volumes – bien sûr, on est contents quand le public est là, mais, ce qu'on apprécie encore plus, ce sont les arguments qui sont développés.

Et quand je vois par exemple la réunion de ce soir, la richesse des et la qualité des échanges entre les participants, je dis que là, on a sans difficulté, toute la matière qu'il faut pour rédiger notre bilan.

Après, si on fait un petit bilan sur la réunion de ce soir spécifiquement, ce qu'on pourrait retenir, c'est que si on se satisfait un petit peu des différents périmètres de la concertation tels qu'ils ont fixés, le

local, le régional et le national, il y a quand même un effet d'étanchéité entre ces périmètres et ce qui fait qu'en définitive, on n'a pas eu tous les participants qu'on souhaitait à l'échelon national, notamment pour le débat sur l'opportunité du projet.

Il y a évidemment sur ce projet, c'était souligné par les participants ce soir, un lien étroit avec la relance du nucléaire au niveau national. Alors, certes, Orano nous a expliqué que EDF n'était qu'un de ses clients parmi d'autres, mais quand même, il y a une forte inquiétude ou un questionnement des participants en disant, mais est-ce que le nucléaire se cache derrière ce projet ou quel projet se cache derrière l'autre ?

Il y a des attentes fortes des acteurs économiques pour ne pas rater le coche. Et je trouve que le programme que vous avez présenté, la réflexion que vous avez faite au niveau de la Chambre de Commerce est impressionnante, en matière de mobilisation, d'engagement dans la suite de ce projet. Il y a une satisfaction des élus locaux d'être partie prenante de la concertation et leur constat, que leur territoire est vraiment dépendant des projets nucléaires. Quand nous avons fait notre étude de contexte, tout le monde nous l'a dit. Mais des 3 garants, aucun de nous n'est de la région. Donc ça, on l'a découvert au fur et à mesure de la concertation. Et là, on l'a bien compris, le poids du site du Tricastin au sens large, sur tout un territoire.

Il y a une forte attention aux enjeux de sûreté et aux enjeux prospectifs. Quel est le coup d'après ? Qu'est ce qui va se passer derrière ?

Alors, voilà une synthèse rapide du bilan global de la concertation et de la réunion de ce soir.

Et pour vraiment conclure la conclusion, nous voudrions remercier tous les participants, le public que nous avons rencontré dans les différentes réunions, l'engagement de tous les acteurs avec lesquels nous avons échangé. Il n'y a jamais, personne ne s'est dérobé, au contraire, tout le monde s'est engagé dans cette concertation satisfaisante. Et même si effectivement il y a une petite déception sur le rôle qu'on aurait voulu voir jouer par les associations, notamment les associations environnementales, au cours de cette réunion, elles se sont expliquées, pourquoi elles n'ont pas voulu participer notamment, on va dire à toute la 2<sup>de</sup> partie de la concertation, mais nous avons toujours gardé le dialogue avec elles.

Voilà, et bien écoutez maintenant, place à la suite de la soirée. Je vous redonne le micro.

**Mme Aurélie PICQUE, animatrice 02:21:14**

Merci. Je vous remercie de votre participation, et puis je vous invite à partager le verre de l'amitié qui vous est proposé pour conclure notre soirée. Bonne soirée à tous.